

Rapport d'activités 2015



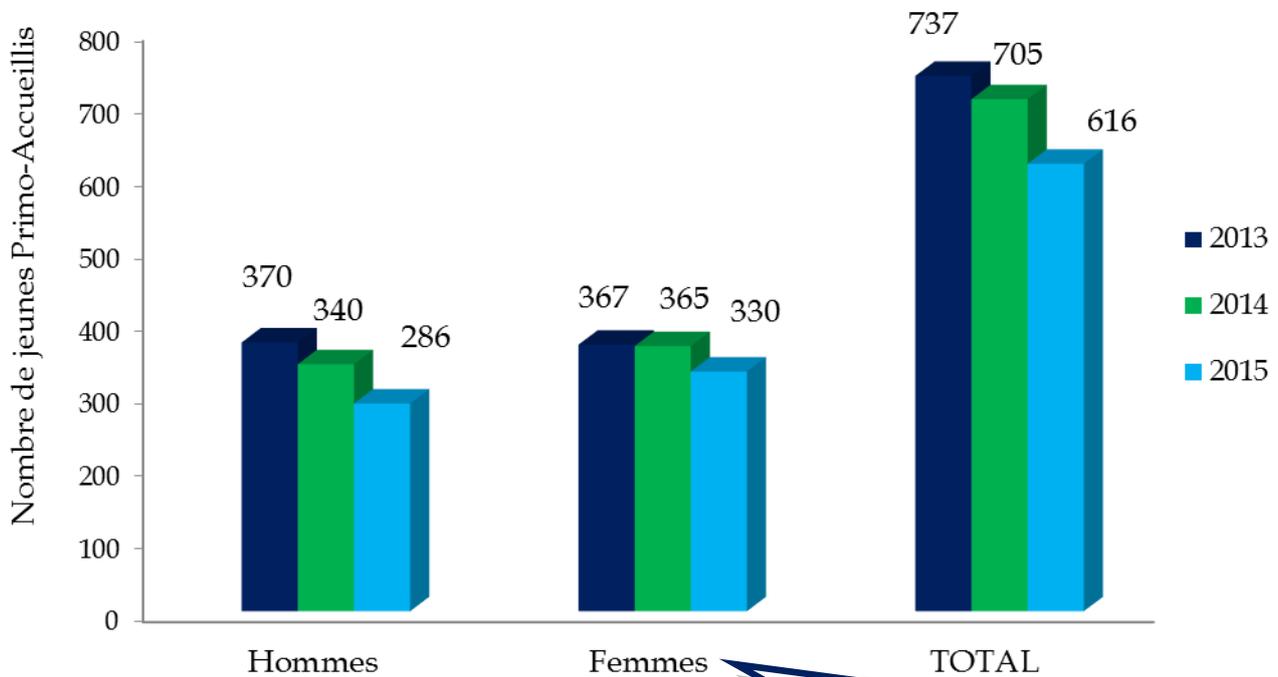
Mission Locale de Molsheim
1 Chemin de Dorlisheim - 67120 MOLSHEIM
Tél. 03.88.38.31.01 - Fax. 03.88.49.85.13
E-mail : contact@ml-molsheim.com
Site : www.ml-molsheim.com

SOMMAIRE

Evolution de l'activité	p.01
Public accueilli en 2015	p.03
L'accès à l'emploi et à la formation	p.09
Les dispositifs et outils d'accompagnement.....	p.10
La sécurisation des parcours	p.18
Lexique	p. 21
Comptes Annuels 2015	p.22
Annexes	p.28
➤ Membres du Conseil d'Administration	
➤ Membre du Bureau	
➤ Equipe de la Mission Locale	
➤ Liste des jeunes en contact	
➤ Articles DNA	

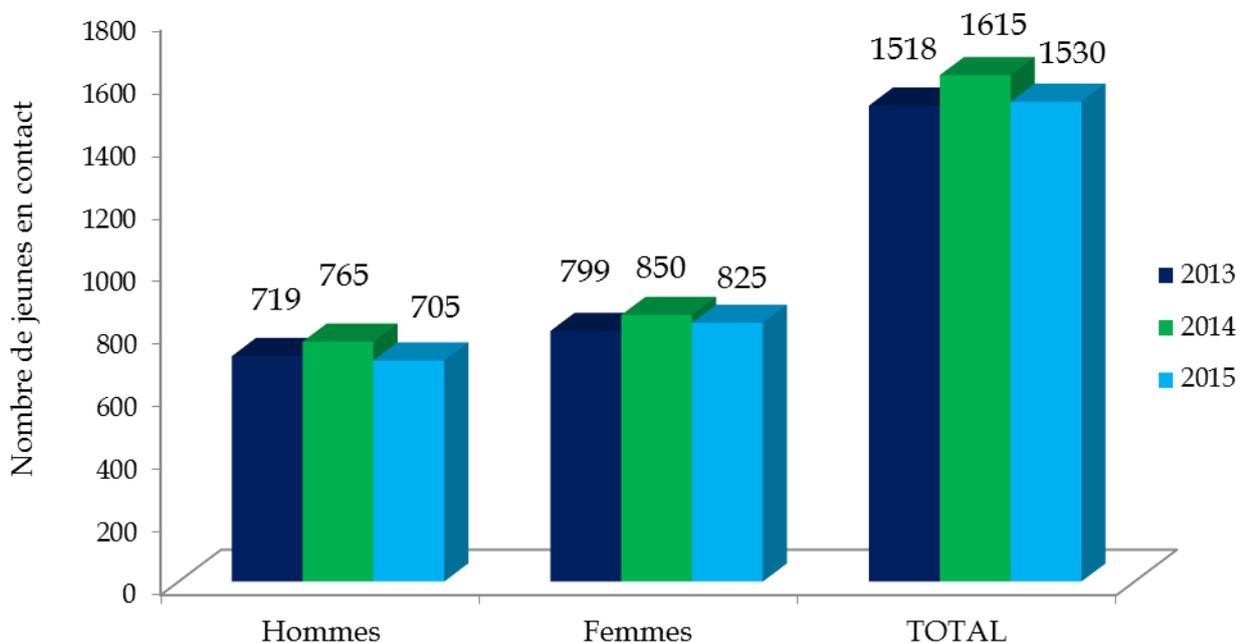
Evolution de l'activité

✧ Les primo-accueillis

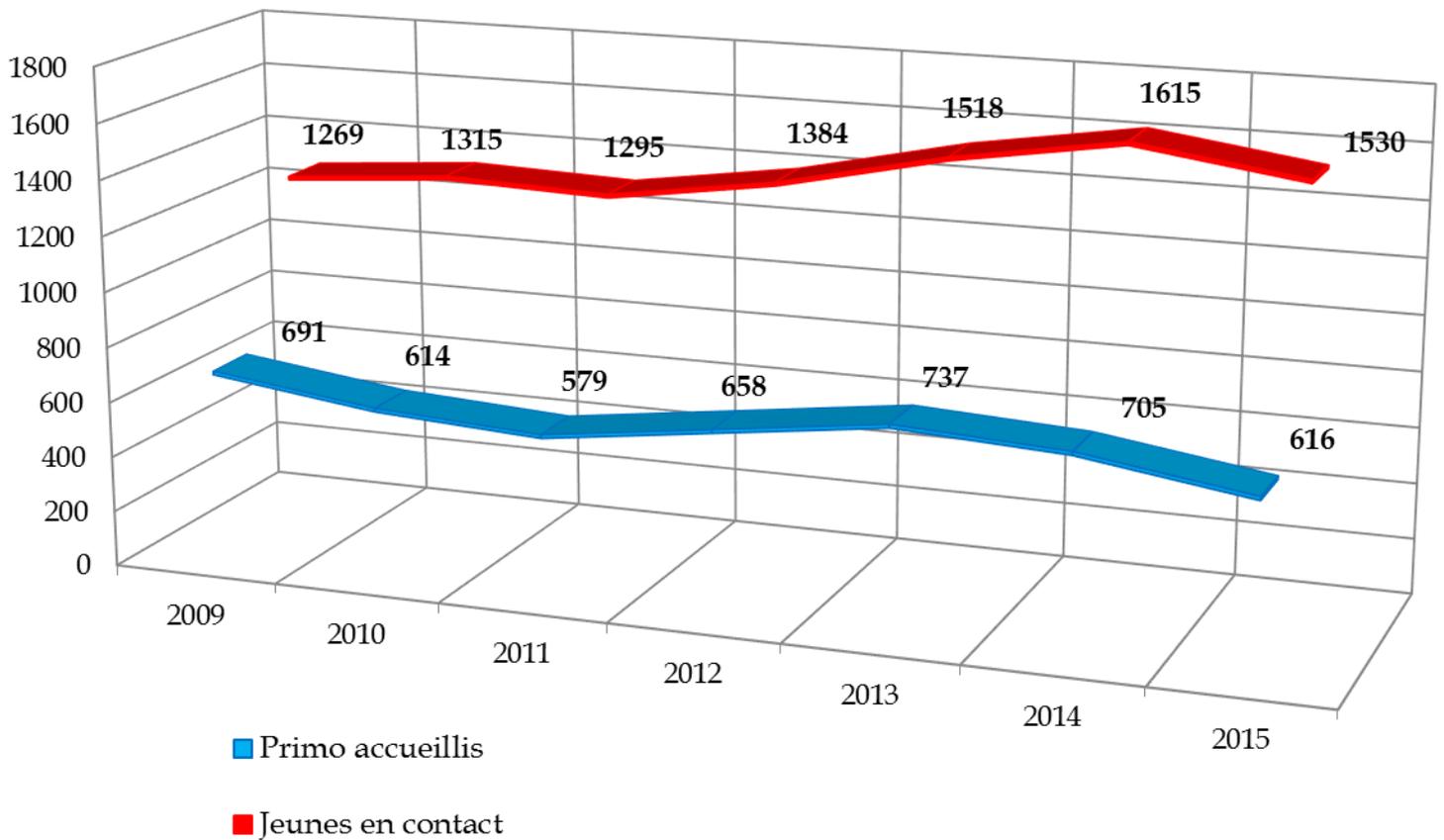


- Diminution de 12% du nombre de jeunes primo-accueillis.
- Diminution plus importante pour les hommes : -16%.

✧ Les jeunes en contact



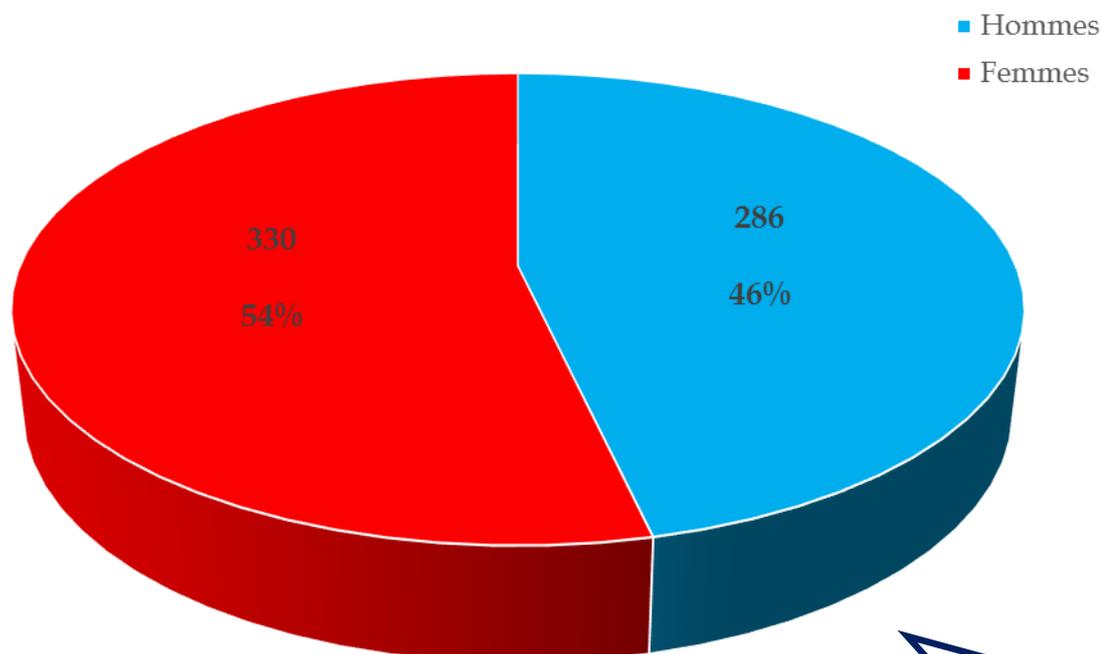
✧ Evolution des jeunes en contact et des primo-accueillis



- Le nombre de jeunes en contact a diminué de 5% en raison de la baisse amorcée en 2014 du nombre de primo-accueillis.

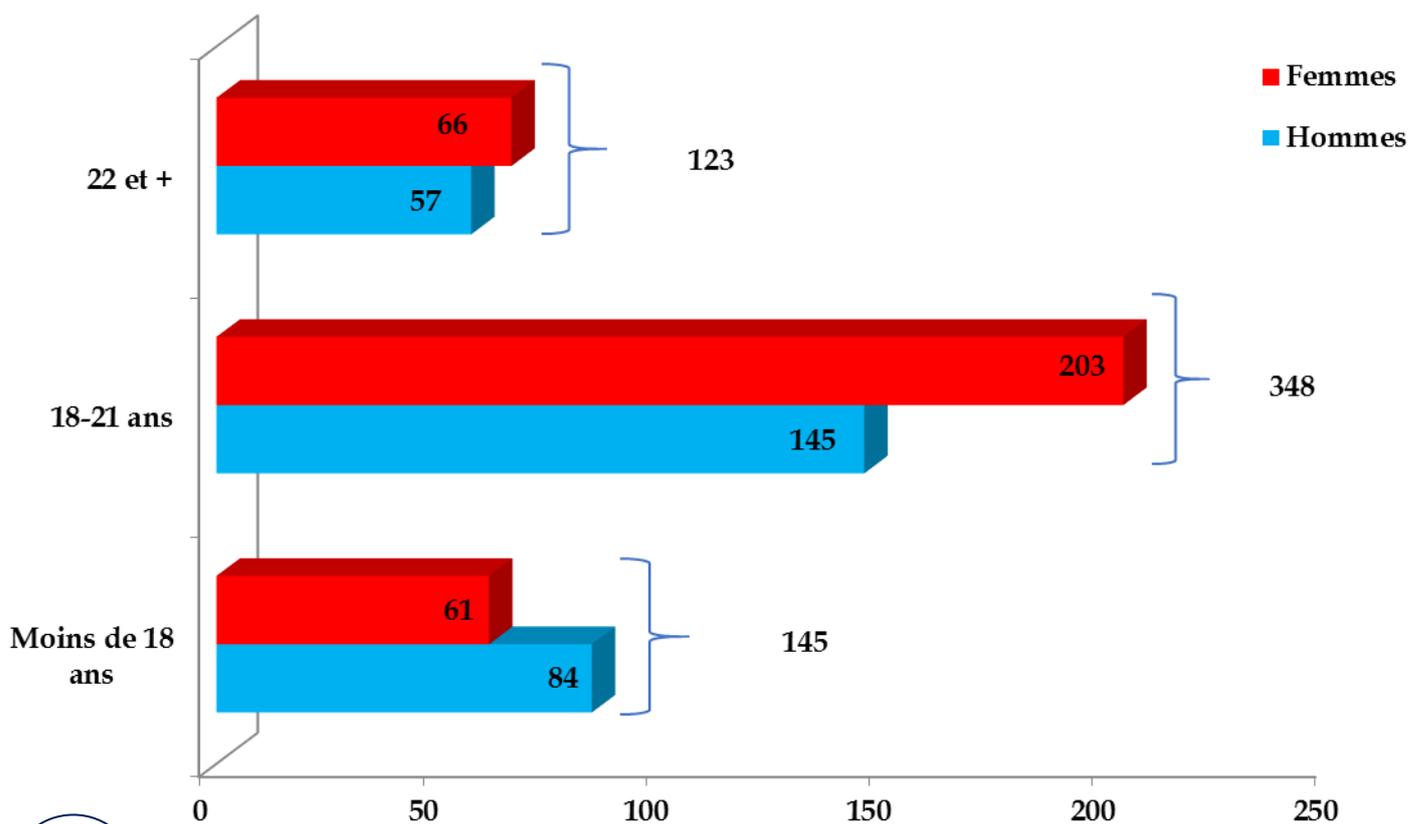
Public accueilli en 2015

✧ Les primo-accueillis

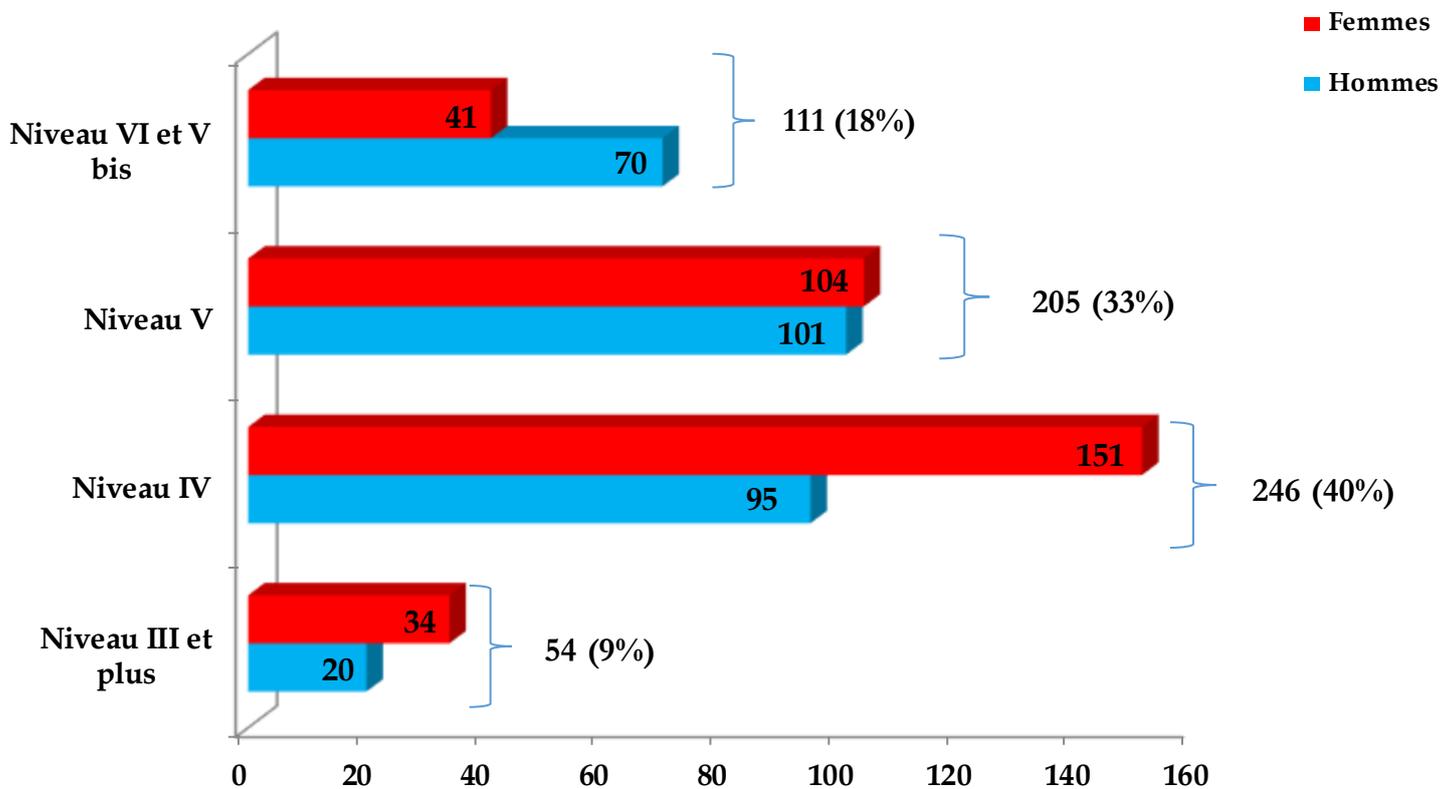


- Total : 616 jeunes

- Répartition par âge

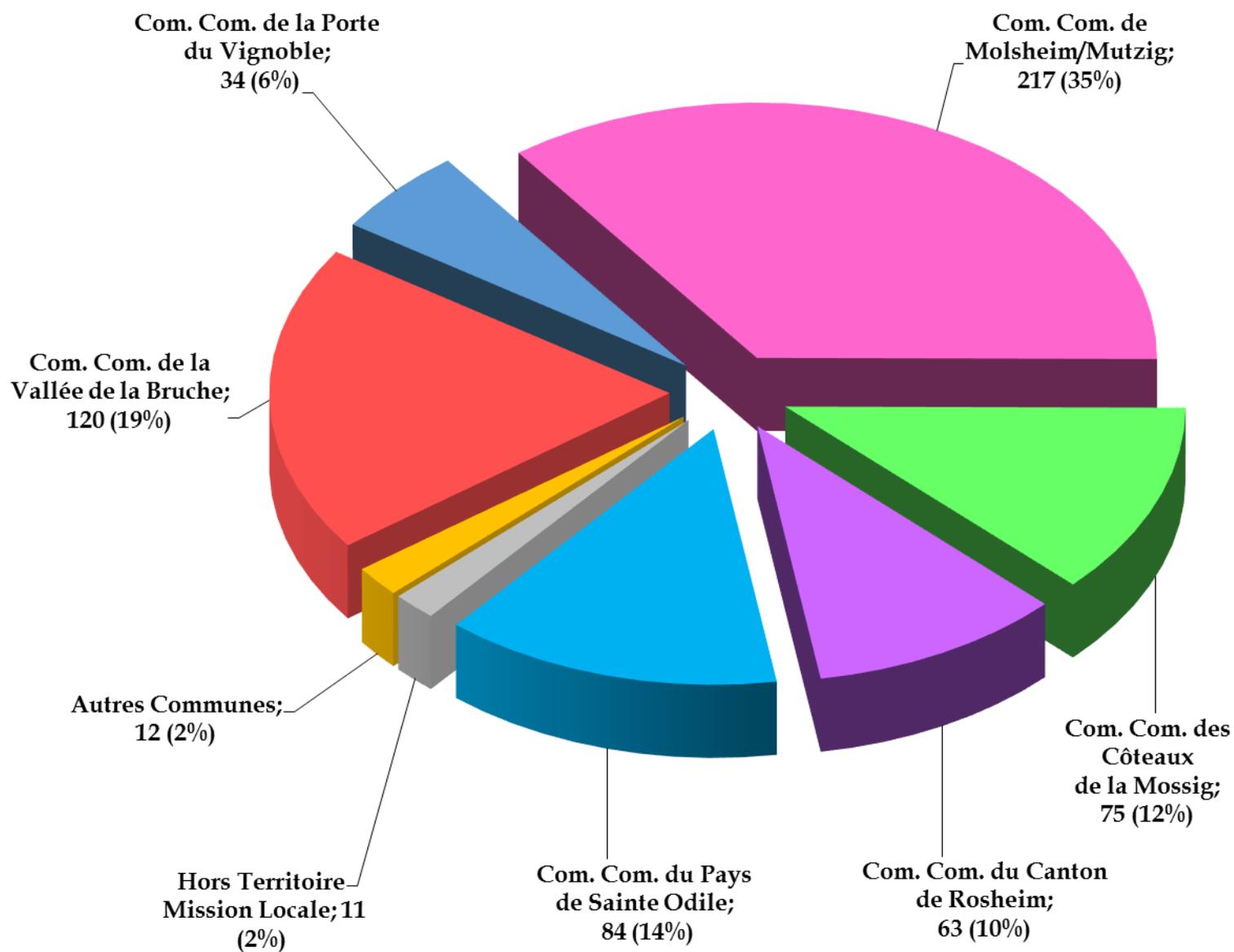


- Répartition par niveau

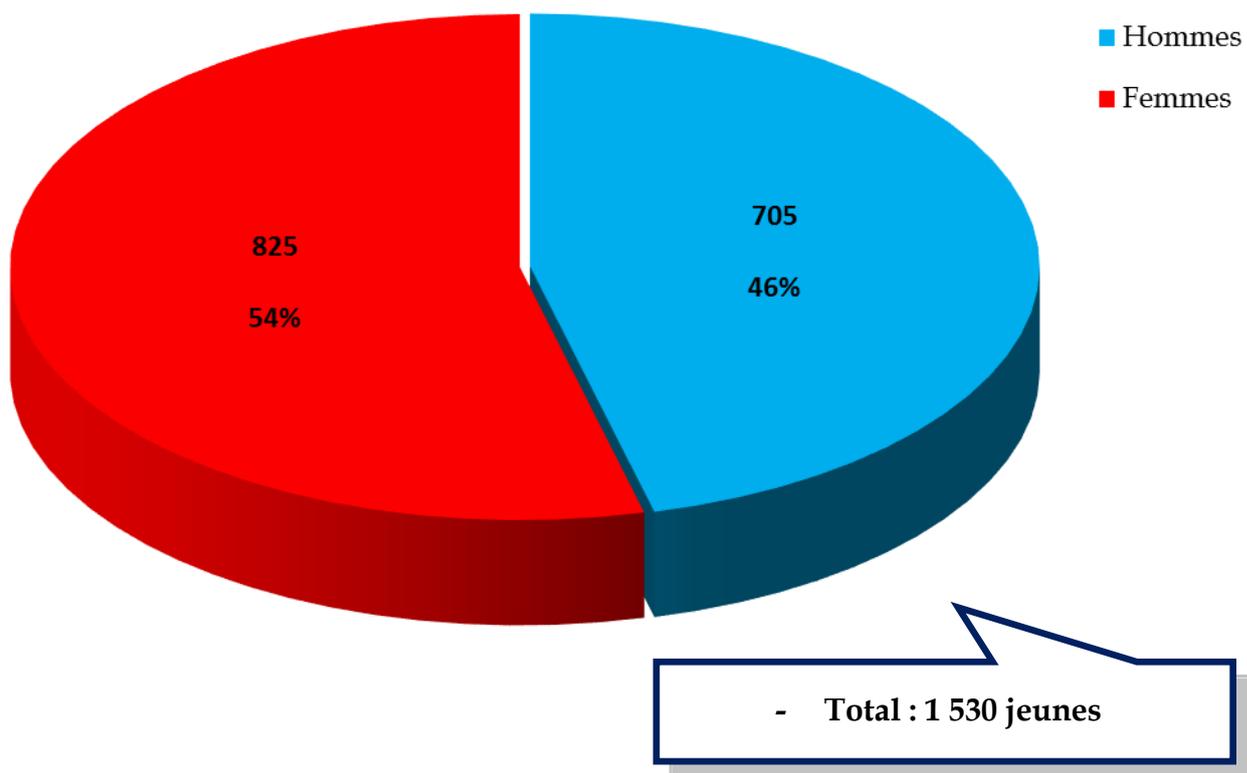


- Les femmes sont plus qualifiées que les hommes au 1^{er} accueil.
- Les primo-accueillis sont plus fréquemment des femmes, âgées de 18 à 21 ans, de niveau V ou IV.

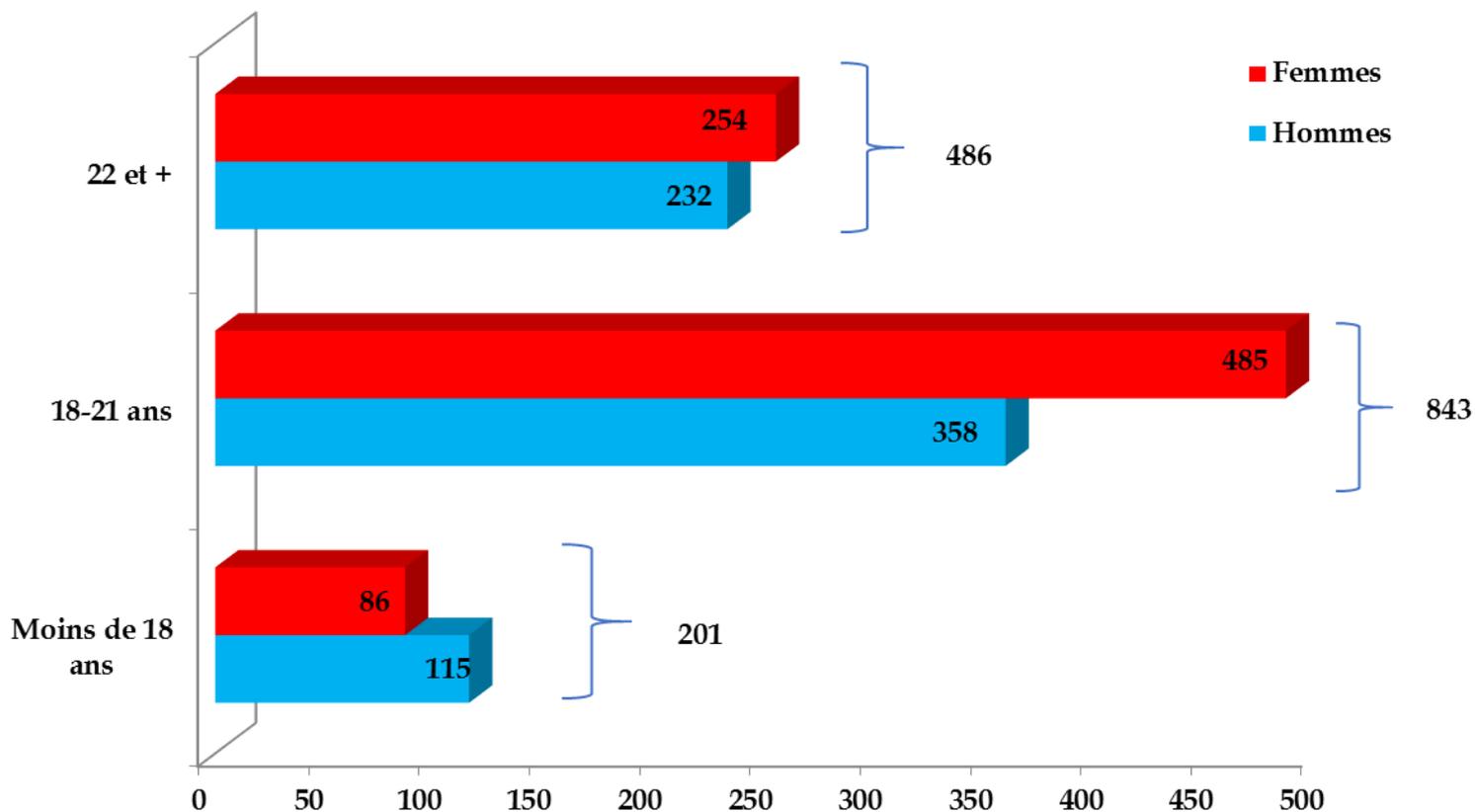
- Répartition par Communauté de Communes
des 616 primo-accueillis



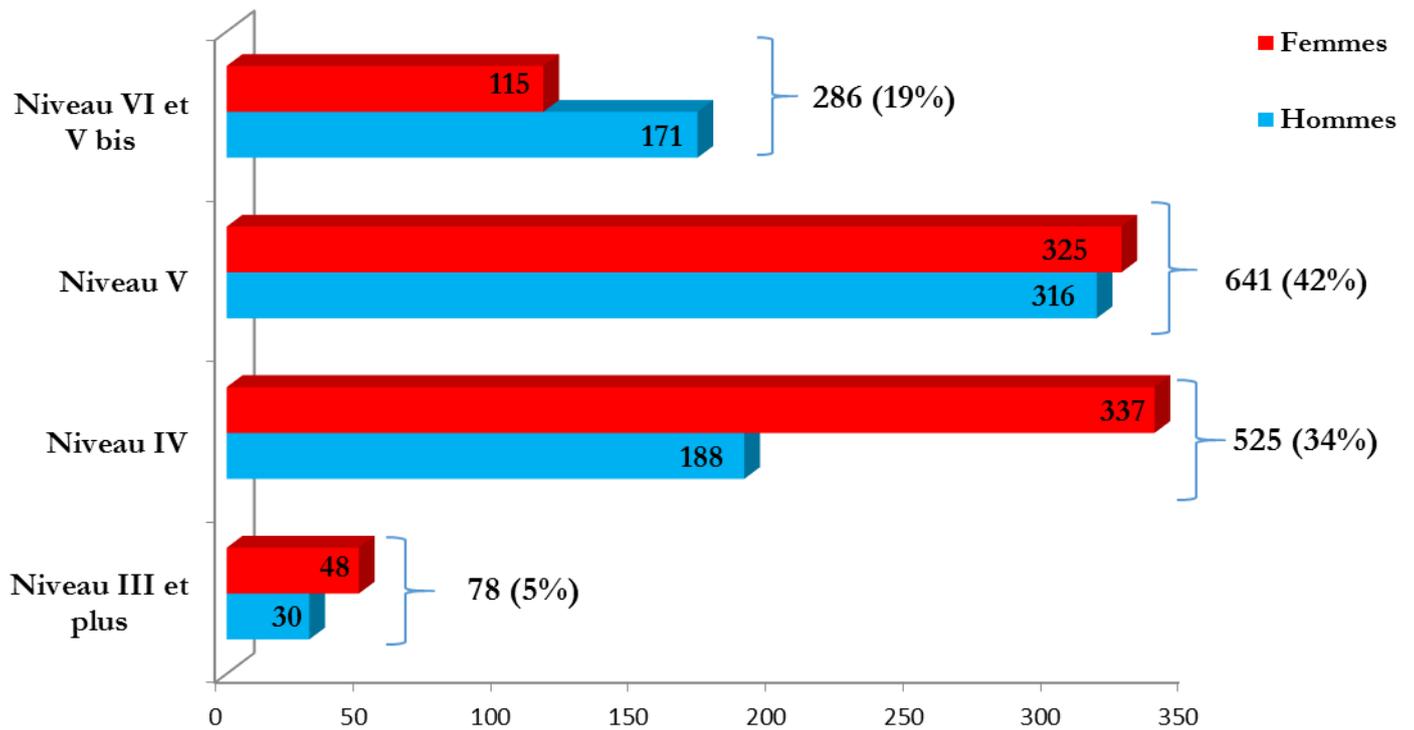
✧ Les jeunes en contact



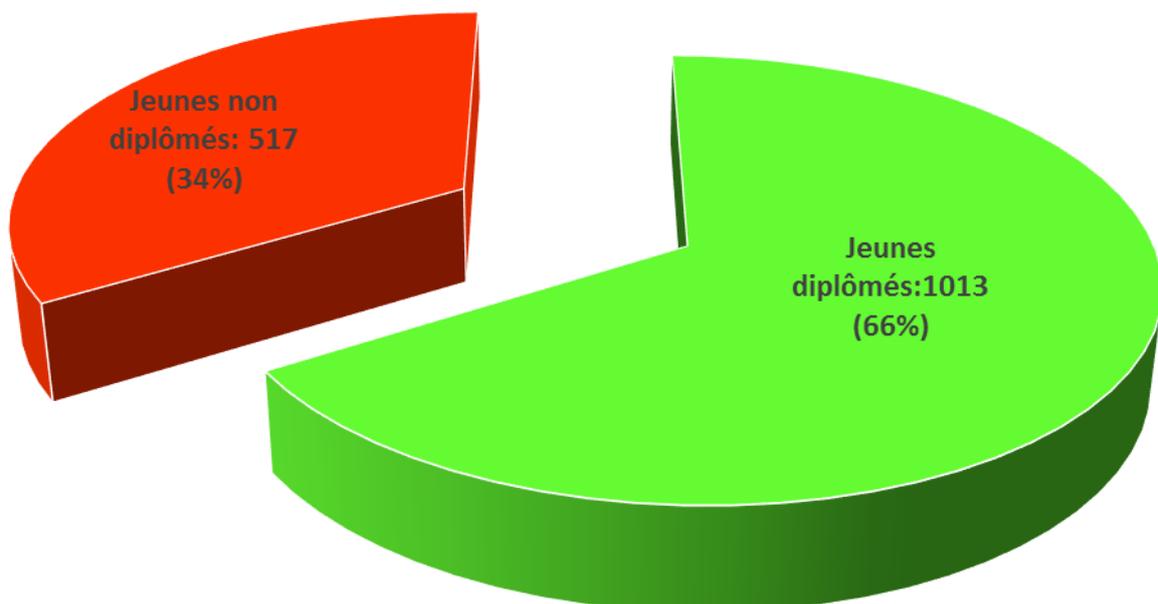
- Répartition par âge



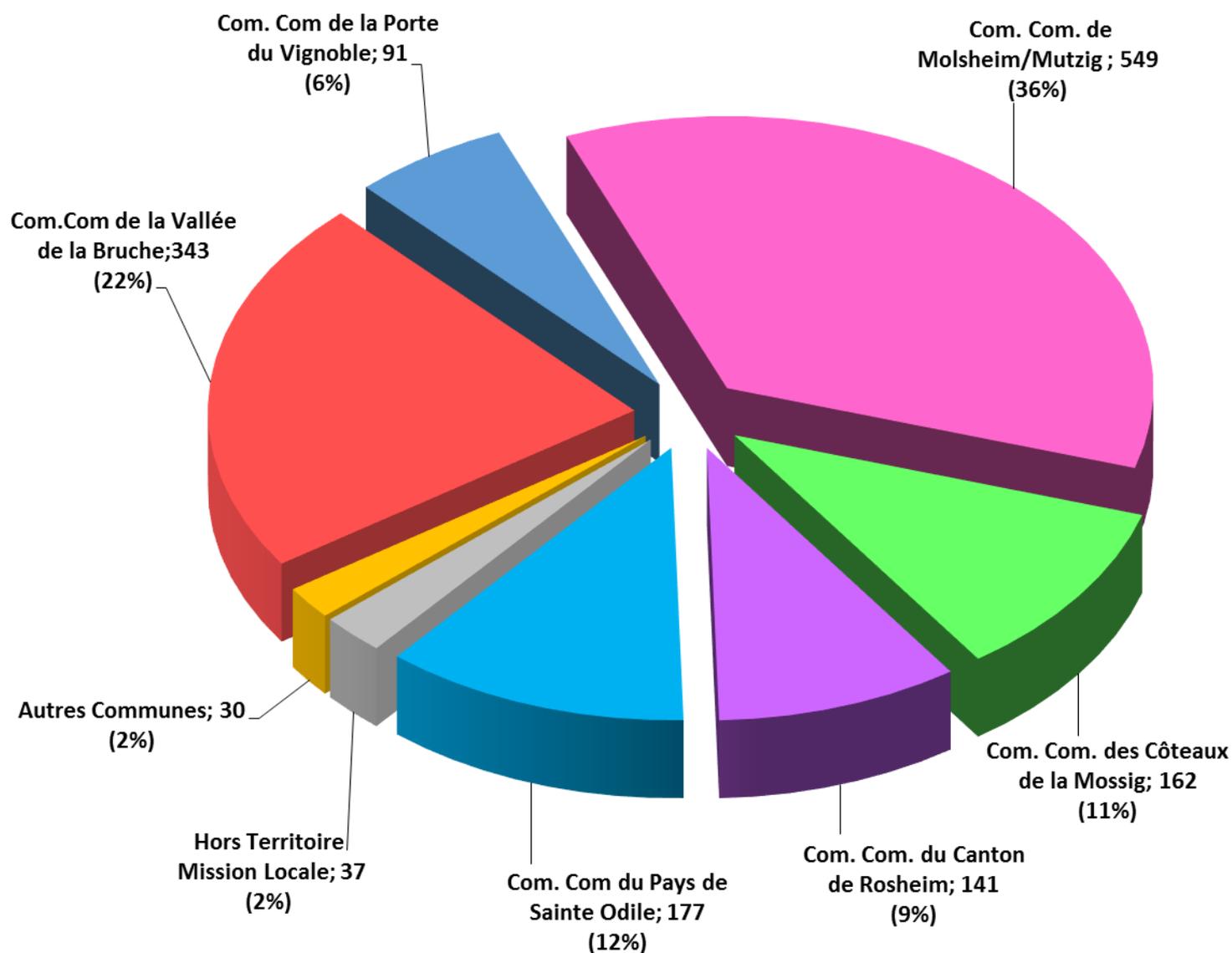
- Répartition par niveau



- Répartition des diplômés et non diplômés

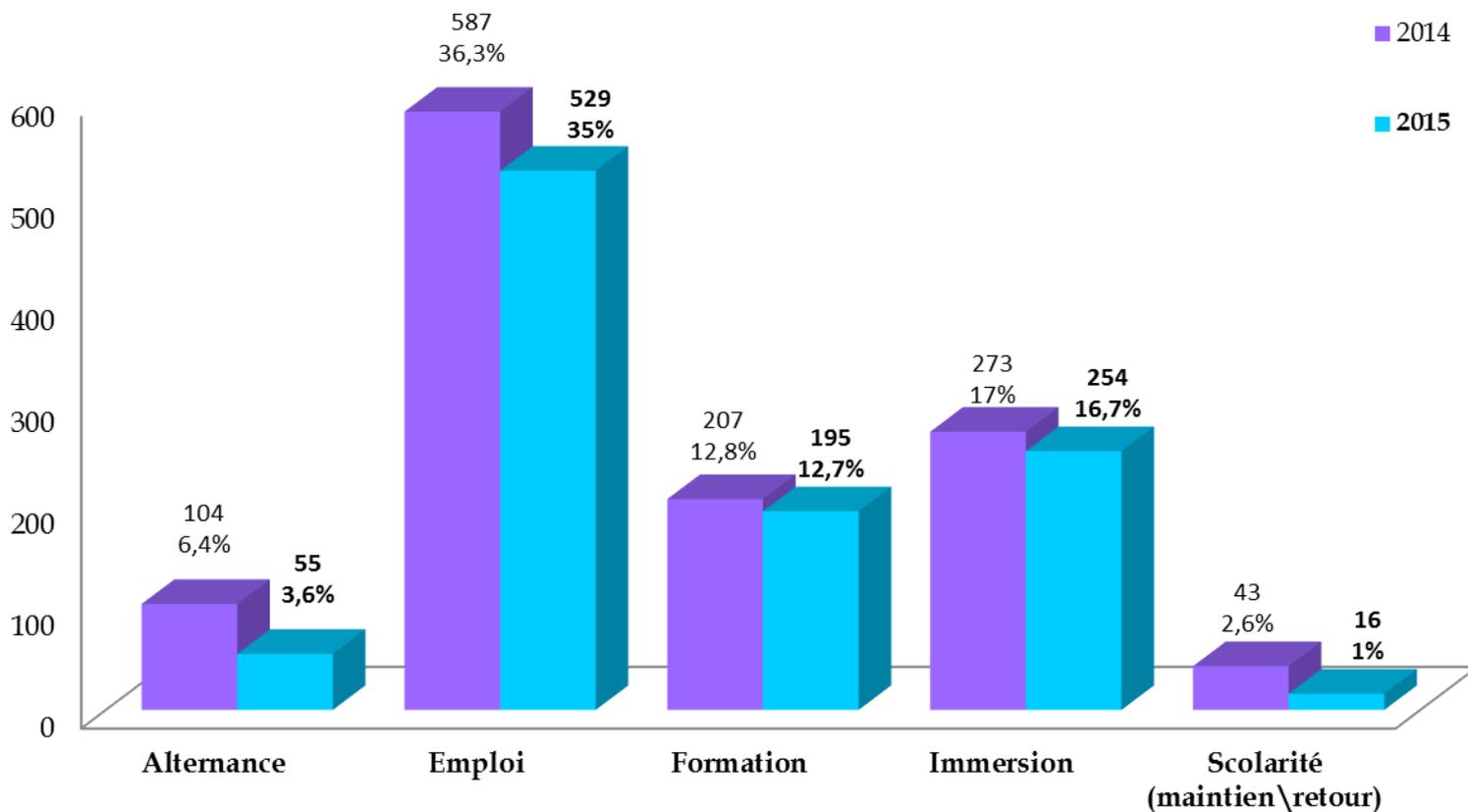


- Répartition par Communauté de Communes
des 1 530 jeunes en contact



L'accès à l'emploi et à la formation

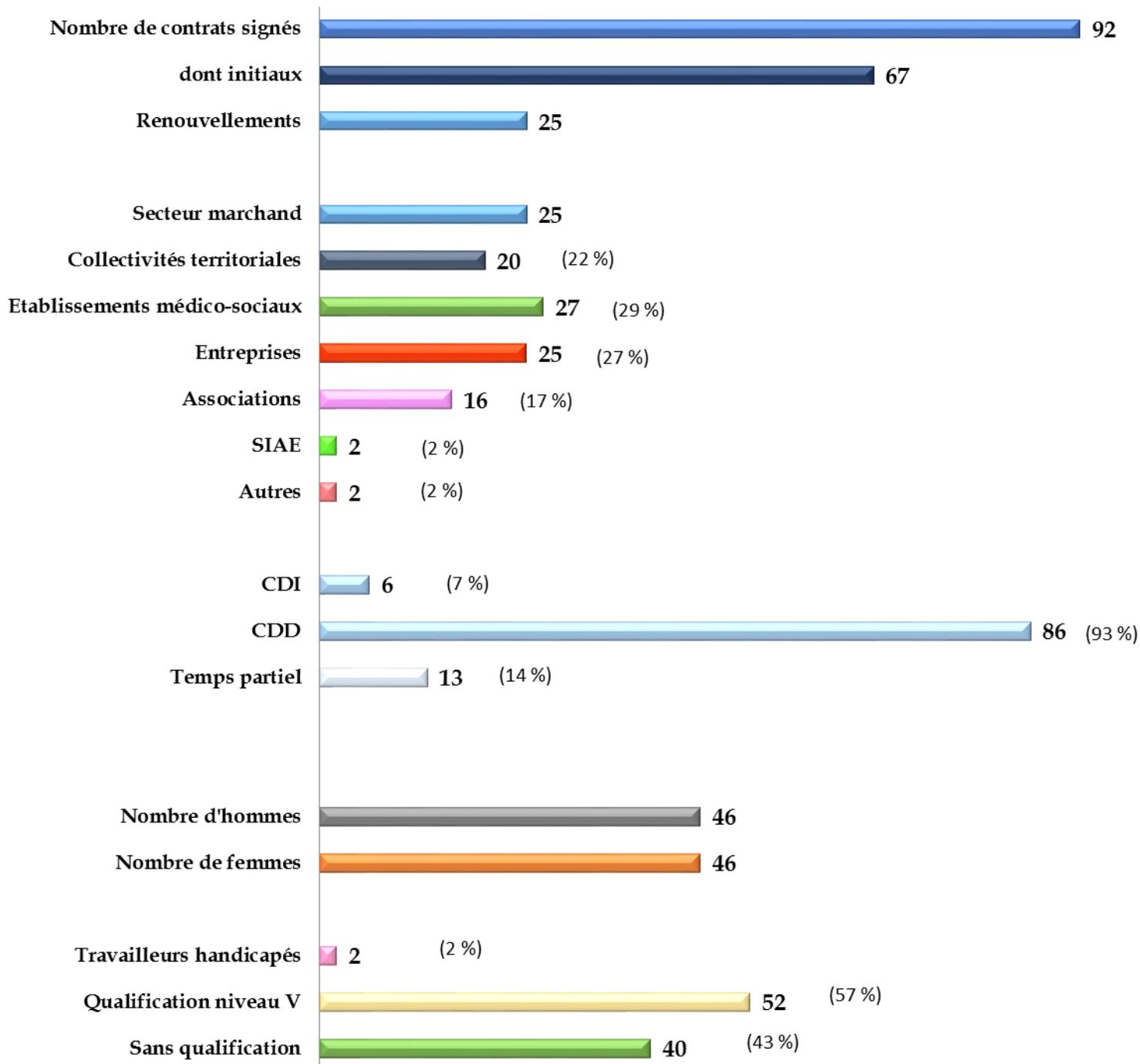
(nombre de jeunes concernés sur 1 530)



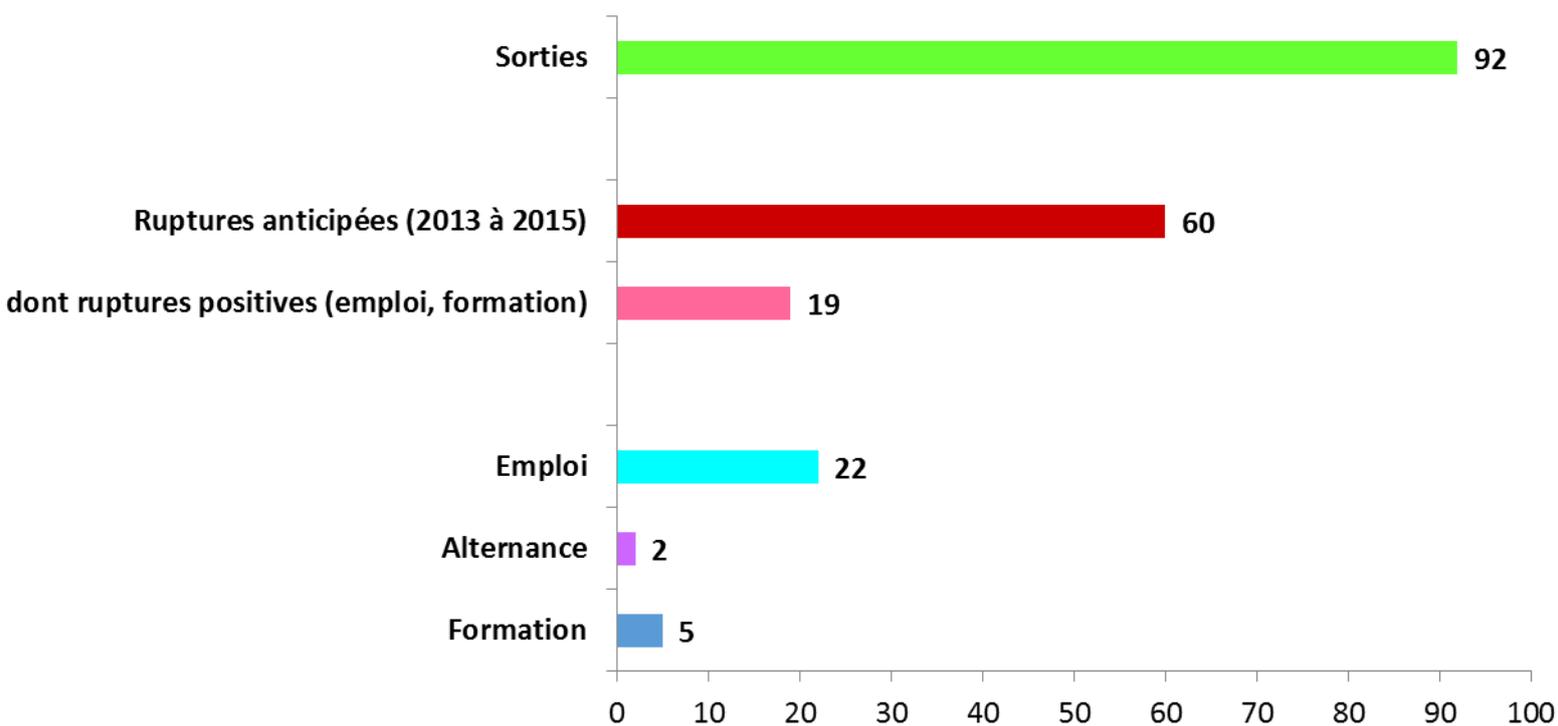
- Diminution du nombre de jeunes accédants à un emploi ou à un contrat en alternance.
- Stabilisation de la part de jeunes accédants à une formation ou une immersion.
- 807 jeunes différents ont démarré au moins une situation (emploi, formation, alternance, immersion), soit 53% des jeunes en contact.

Les dispositifs et outils d'accompagnement

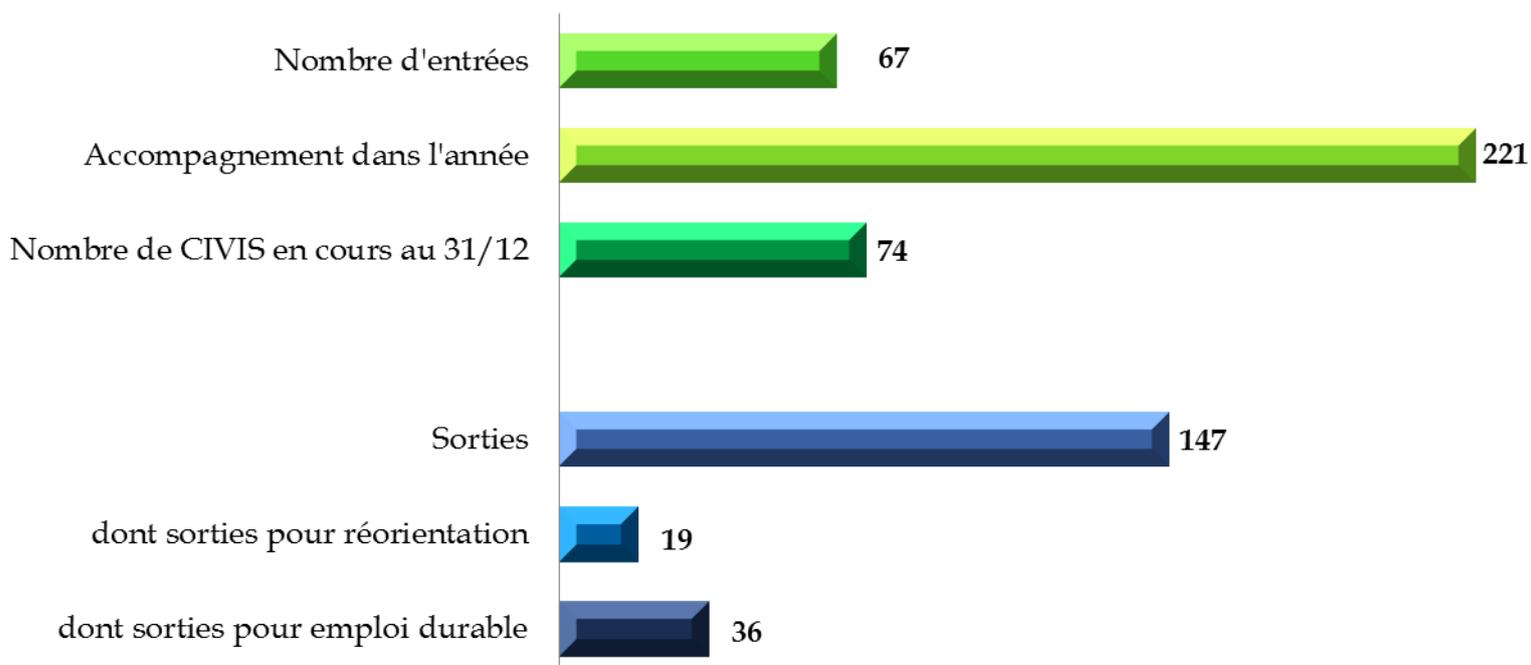
✧ Suivi des contrats Emplois d'Avenir (objectif : 79)



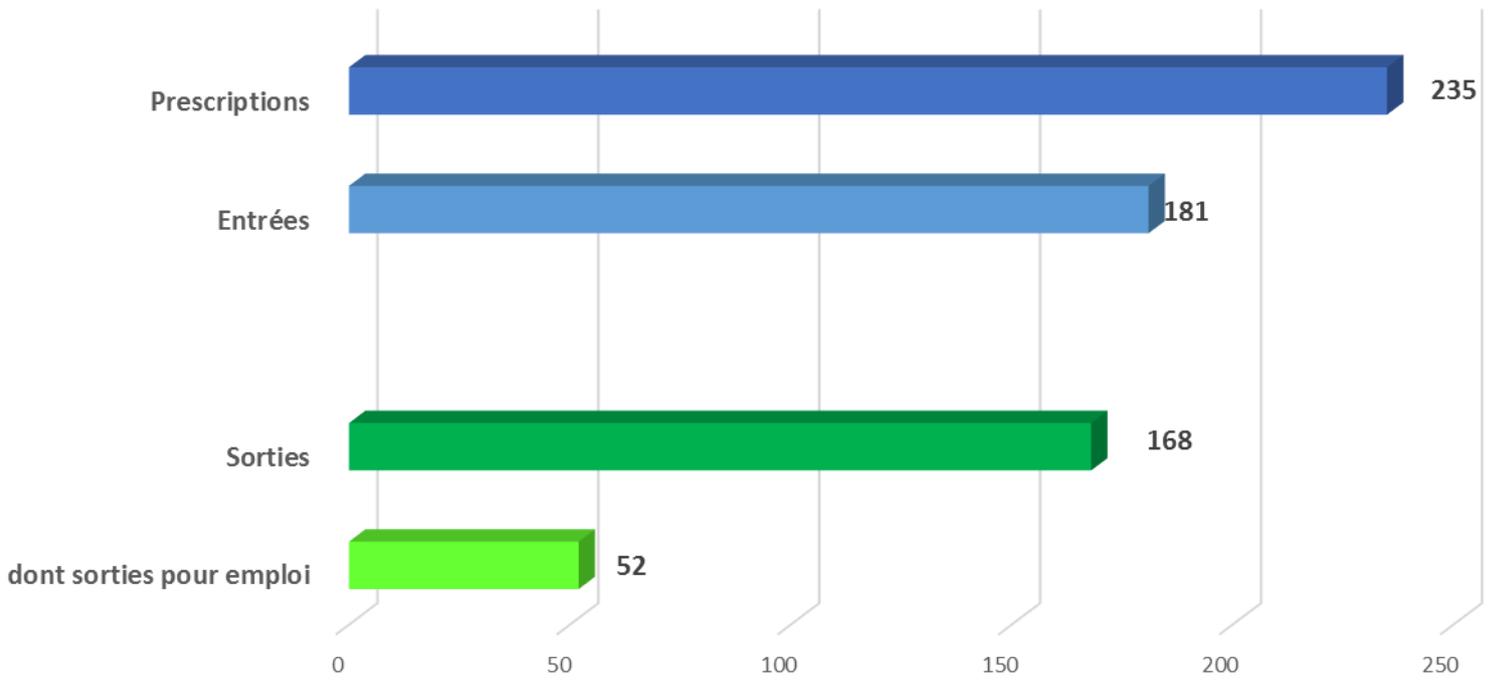
- Les issues des Emplois d'Avenir



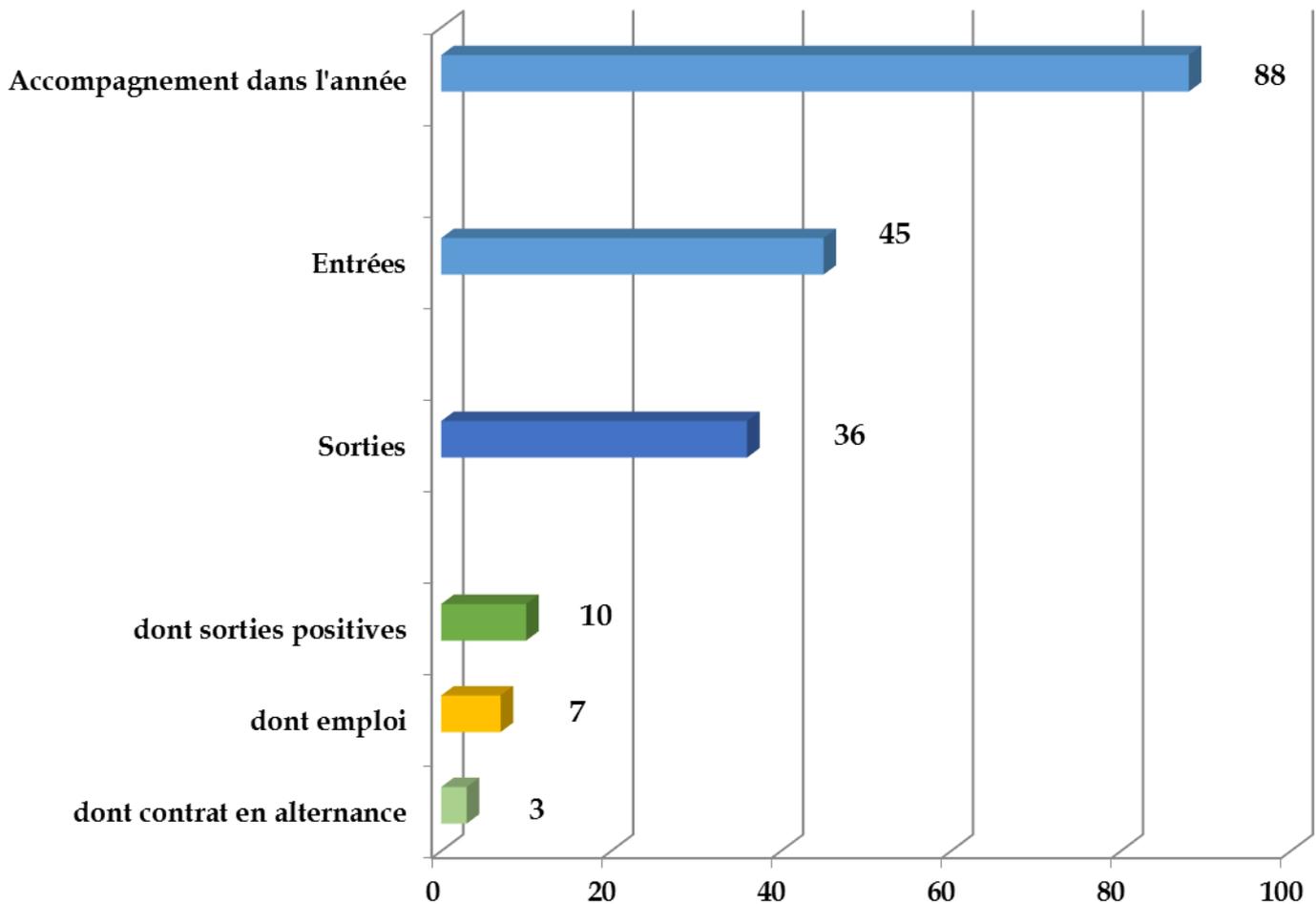
✧ CIVIS



✧ Cotraitance Pôle Emploi

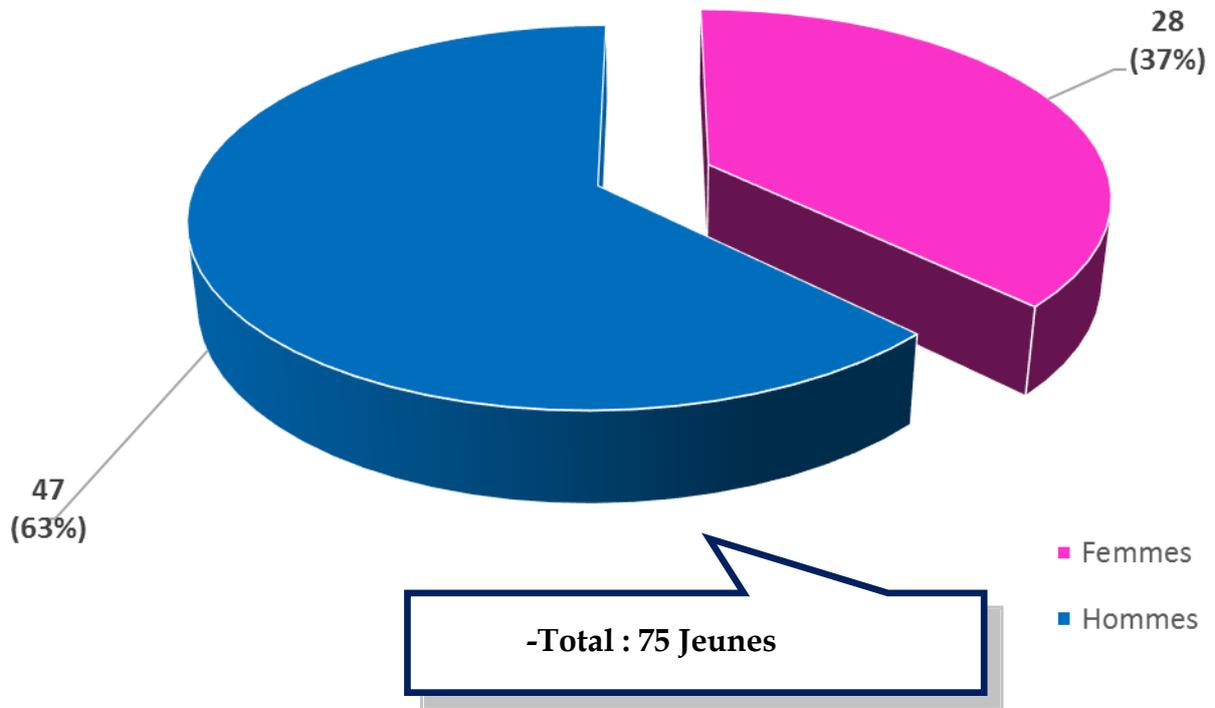


✧ RSA

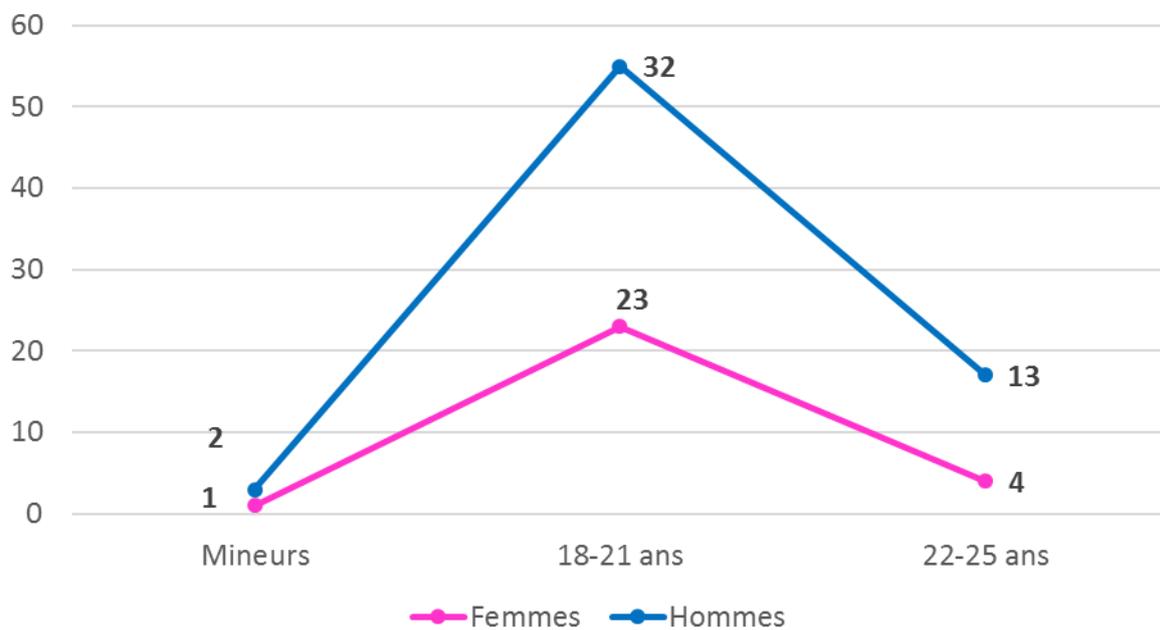


✧ Garantie Jeunes

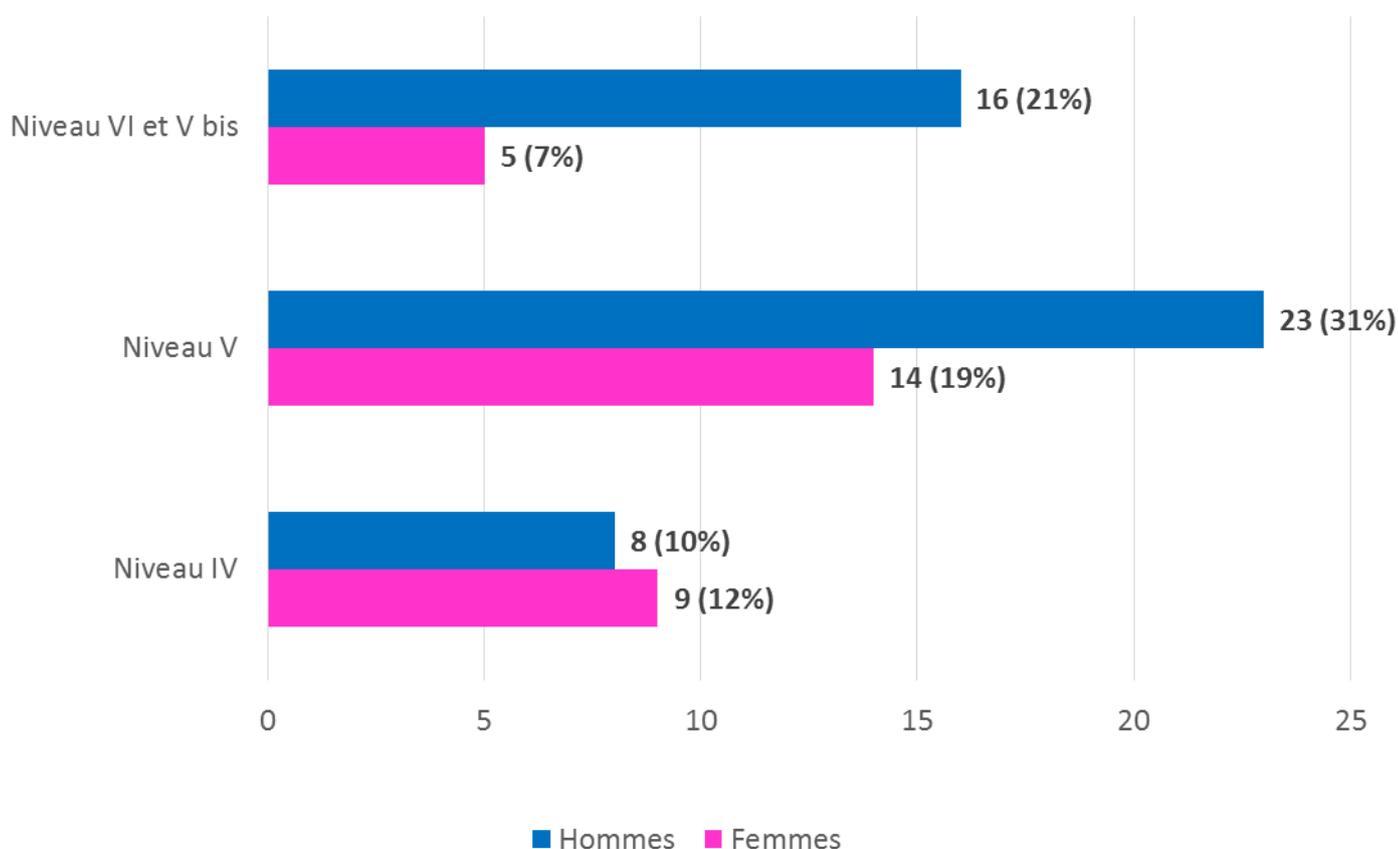
- Nombre de jeunes entrés dans le dispositif



- Répartition par âge



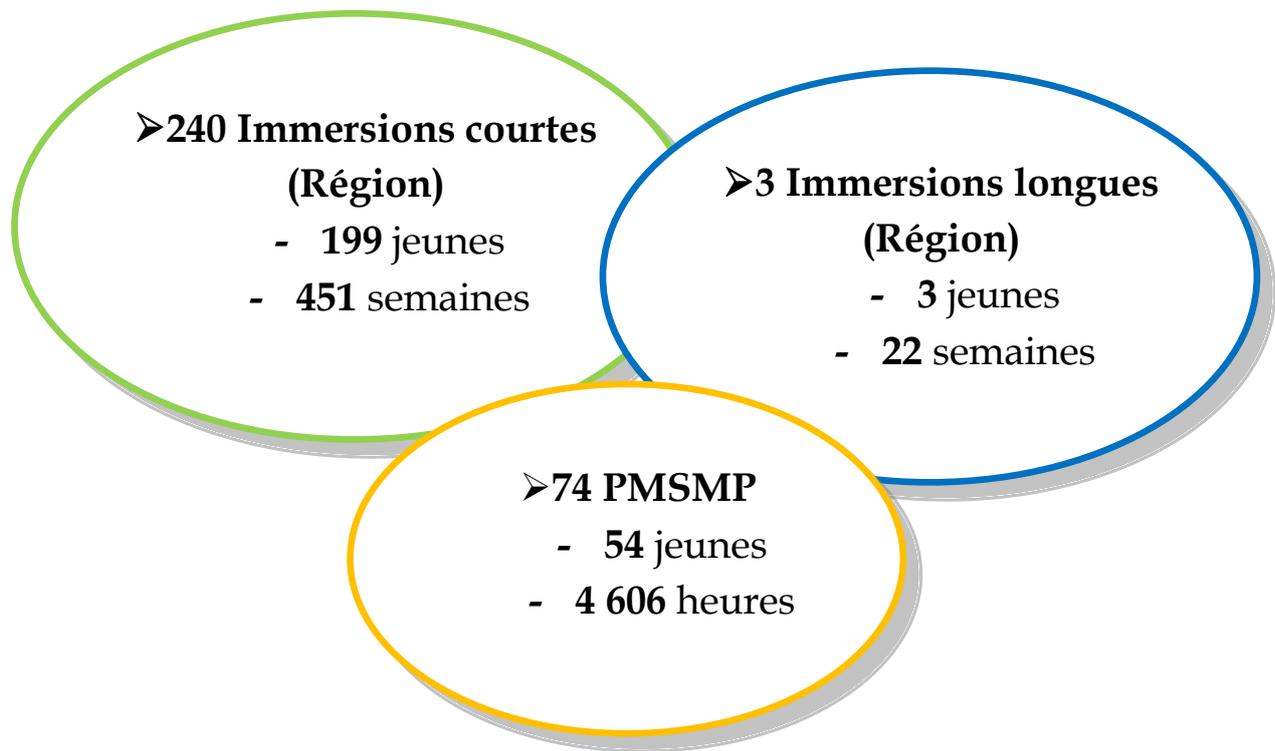
- **Répartition par niveau des 75 jeunes**



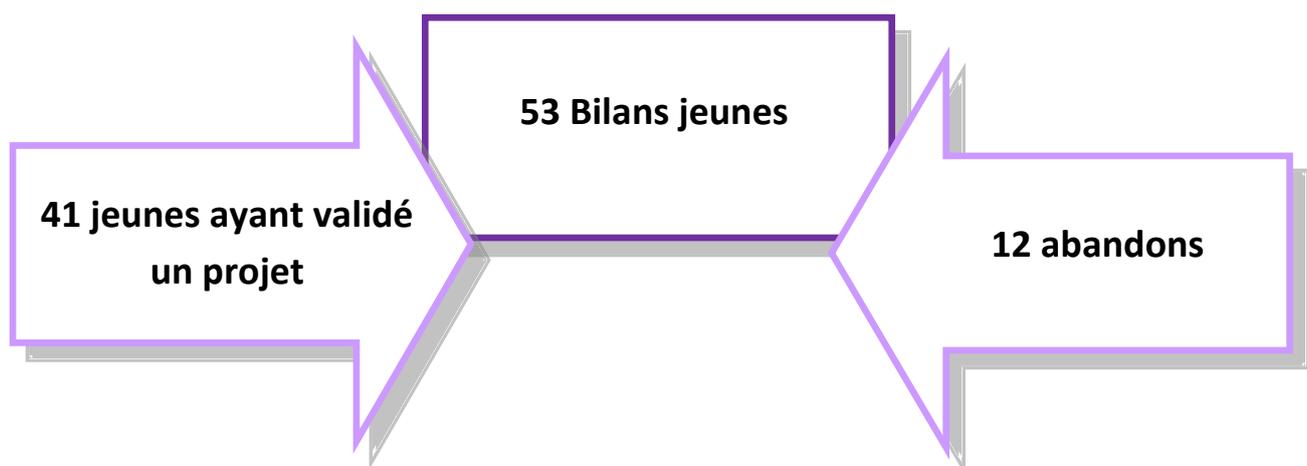
- **Nombre d'entrées en situations sur 12 mois réalisées par les 75 jeunes entrés en Garantie Jeunes en 2015**

CDI	4
CDD, Missions intérimaires	121
Emploi d'Avenir	6
Contrat de professionnalisation	1
PMSMP	110

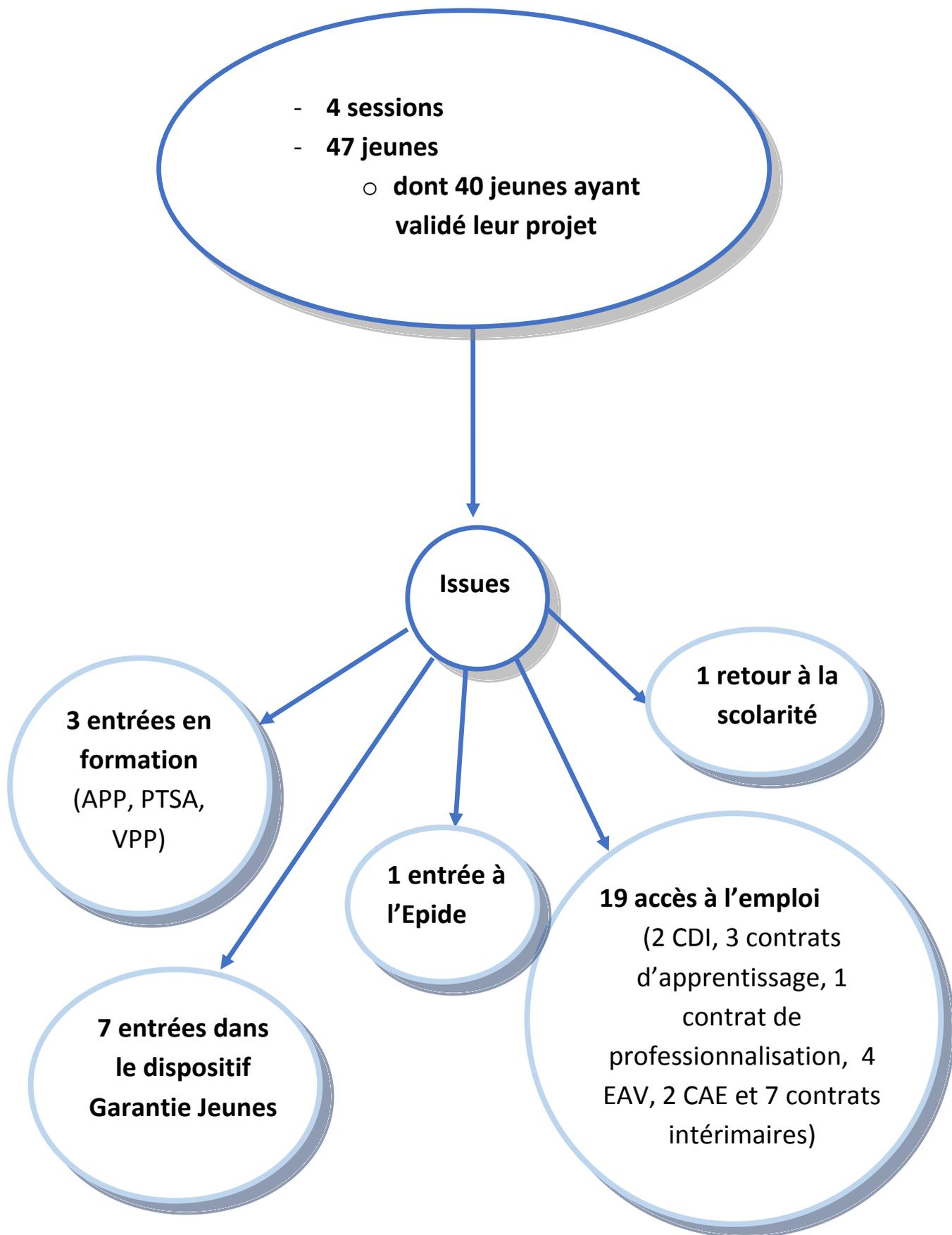
✧ Immersions en entreprises



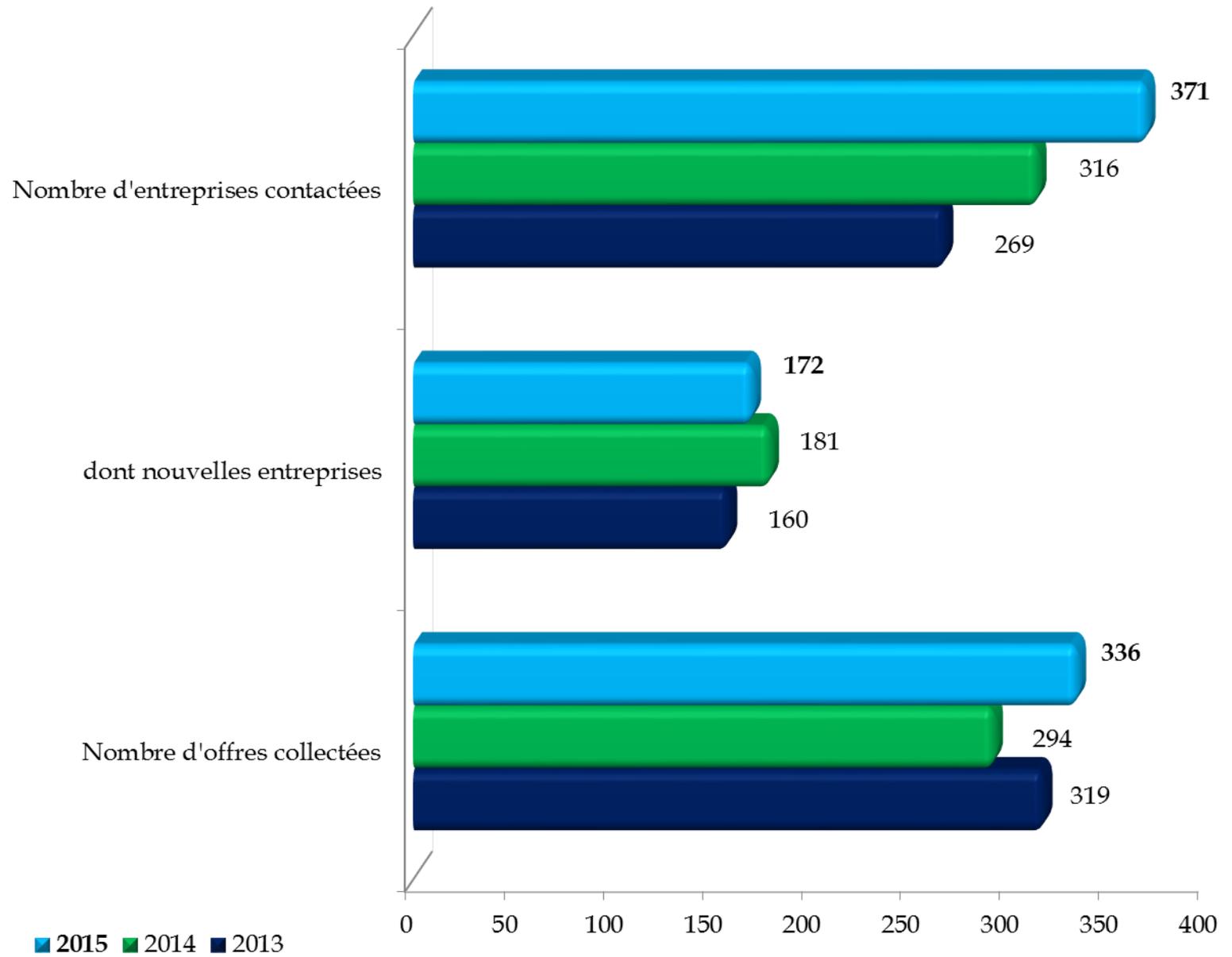
✧ Bilans Jeunes



✧ Atelier Collectif d'Orientation (ACO)



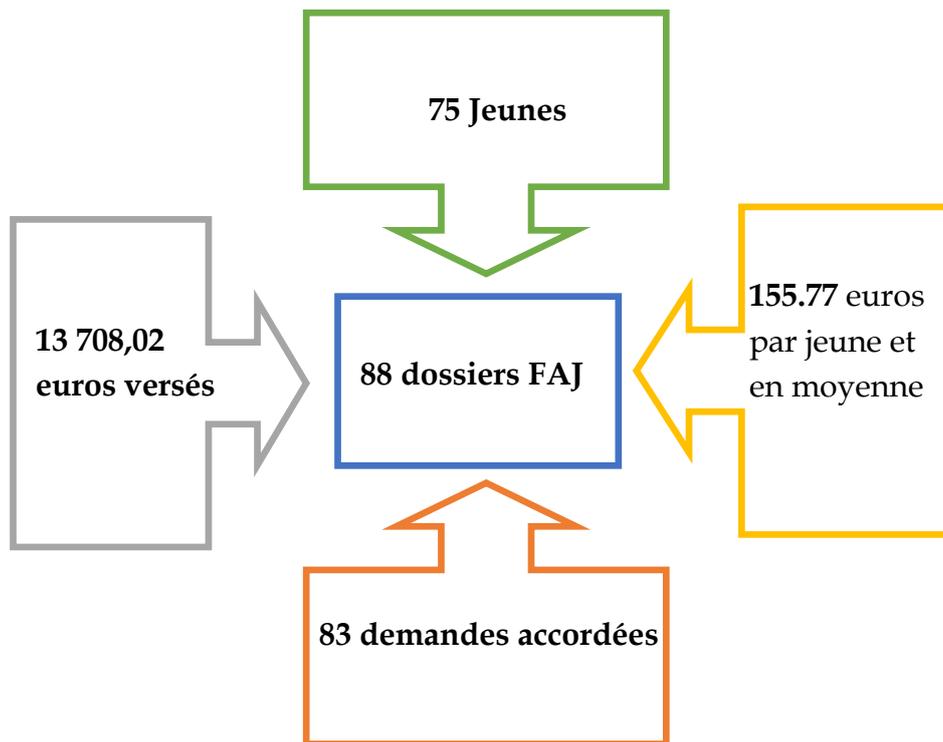
✧ Les contacts avec les entreprises



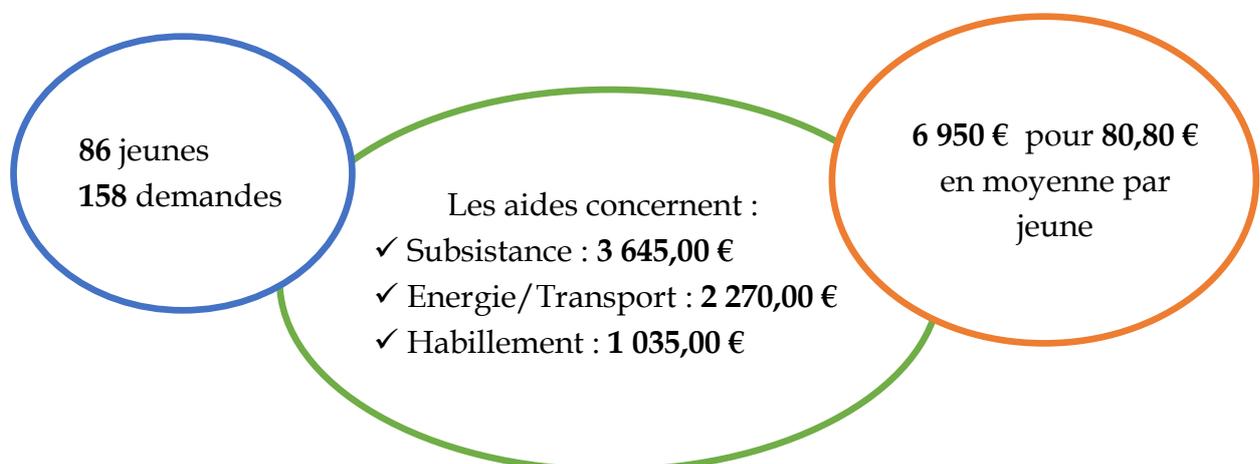
La sécurisation des parcours

✧ Les aides financières

- Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)
(Financement Conseil Départemental)



- Le Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes (FIPJ)
(Financement Etat)



- Allocations CIVIS **(Financement Etat)**

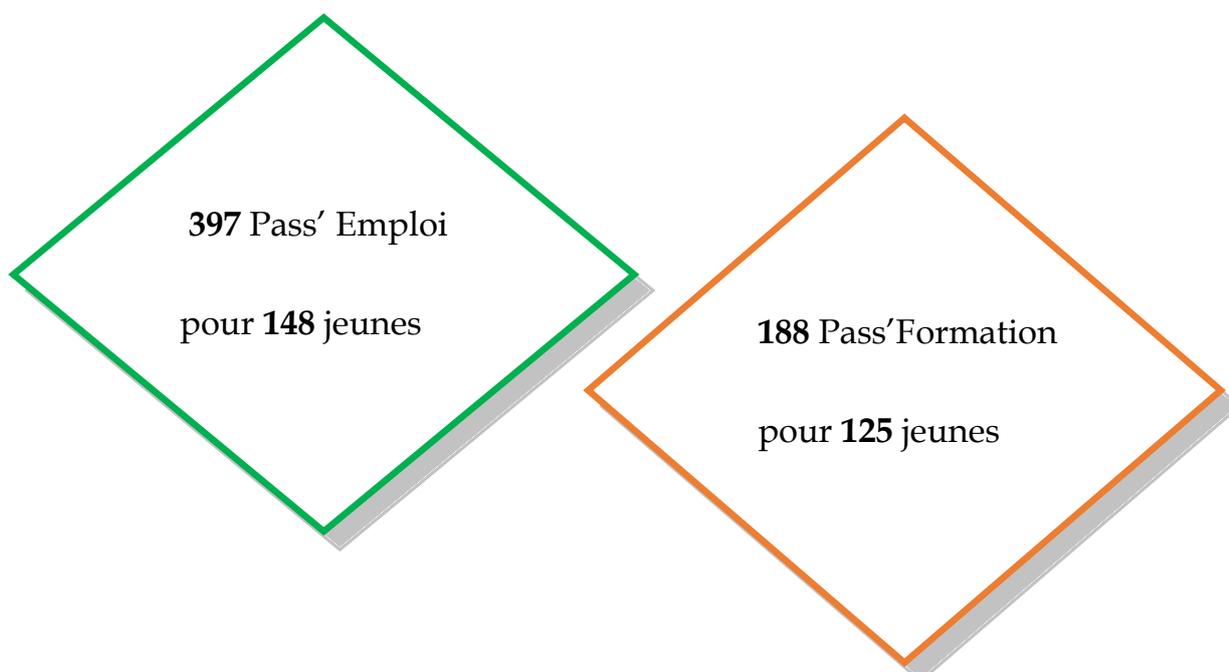
- Allocations versées à **90** jeunes.
- **20 690 €** ont été accordés.
- **230 euros** par jeune en moyenne.

✧ L'hébergement

- **36** demandes d'hébergement temporaire adressées à l'association GALA.
 - **20** jeunes hébergés.

✧ Les aides aux transports

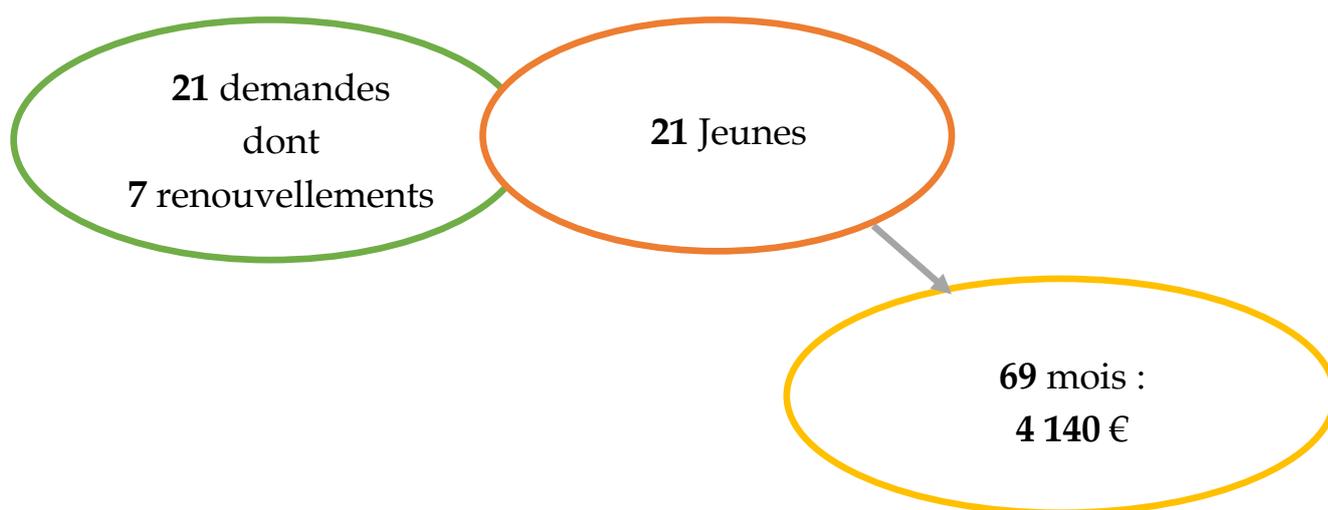
- Pass'Emploi et Pass'Formation (SNCF) **(Dispositif Région)**



- Les aides à la mobilité via l'association MOBILEX

- 72 jours de location de voiture pour 1 jeune.
- 199 jours de location de cyclomoteur pour 5 jeunes.
- 14 ateliers de mobilité dont 3 au titre de la Garantie Jeunes pour 72 jeunes.
- 22 bilans mobilité.
- 17 jeunes dont 10 nouveaux, ont participé à des socles codes.
- 6 jeunes ont participé à des permis AM.
- 41.5 heures de conduites ont été financées pour 9 jeunes.
- 1 jeune a été accompagné pour la conduite.

- Carte Inter mobilité (Badgé) (Dispositif Conseil Départemental)



LEXIQUE

✧ **Primo-accueillis** : jeunes accueillis pour la première fois dans l'année.

✧ **Jeunes en contact** : jeunes ayant eu au moins un entretien individuel dans l'année.

✧ **Niveaux scolaires** :

- Niveau VI : sortie 6^{ème} à 3^{ème}
- Niveau V bis : 1^{ère} année CAP-BEP
- Niveau V : niveau BEP/CAP
- Niveau IV : niveau Bac
- Niveau III : niveau égal ou supérieur au bac+3

✧ **Contrat aidé CUI** : Contrat Unique d'Insertion

- **CAE** : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi - Secteur non marchand
- **CIE** : Contrat d'Insertion à l'Emploi - Secteur marchand
- **E.A** ou **EAV**: Emploi d'Avenir - Secteur non marchand et marchand

✧ **Dispositif CIVIS** : « Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale », dispositif d'accompagnement renforcé vers l'emploi.

✧ **PMSMP** : Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel

✧ **SIAE**: Structures d'Insertion par l'Activité Economique

✧ **APP** : Atelier de Pédagogie Personnalisée

✧ **PTSA** : Préqualification Tous Secteurs d'Activité

✧ **VPP** : Validation du Projet Professionnel

COMPTES ANNUELS

BUDGET RÉALISÉ PRODUITS 2015

	Réalisé 2015	Réalisé 2014
SUBVENTIONS TOTALES	690 462,47	589 867,37
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION EN ACTIVITE PRINCIPALE	399 067,23	376 579,41
SUBVENTIONS DE L'ETAT	190 920,00	190 920,00
<i>FFPPS (LFI fonctionnement)</i>	190 920,00	190 920,00
<i>FFPPS (LFI fonctionnement) - fonds complémentaires</i>		
<i>Contrat de Plan Etat Région</i>		
<i>Autres subventions ministère Emploi et Solidarité (DDASS, DDTEFP...)</i>		
<i>Autres ministères : justice/contrat de ville...</i>		
<i>Accompagnement CIVIS</i>		
CONTRIBUTION DES ORGANISMES PUBLICS (ASP)	7 631,83	4 413,21
SUBVENTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	200 515,40	181 246,20
<i>Conseil Régional</i>	96 694,50	82 103,00
<i>Conseil Général</i>	656,00	8 320,00
<i>Communes</i>		6 363,52
<i>Etablissements publics de coopération intercommunale</i>	103 164,90	84 459,68
<i>Autres établissements publics locaux (CCAS...)</i>		
APPORT DES ORGANISMES PRIVES (OPCA, AGEFIPH...)	0,00	0,00
FONDS EUROPEENS (liés à l'activité principale)	0,00	0,00
<i>FSE - objectif 3 contrep. Subv Etat fonct.</i>		
<i>FSE - autres (objectif 3, objectif 1, objectif 2 politiques de la ville)</i>		
SUBVENTIONS LIEES AUX ACTIVITES SPECIFIQUES	291 395,24	213 287,96
<i>Actions santé / logement</i>	9 696,48	9 500,00
<i>De l'Etat</i>	9 696,48	9 500,00
<i>De la Région</i>		
<i>Des autres collectivités ou EPCI</i>		
<i>Parrainage</i>	0,00	2 800,00
<i>De l'Etat</i>		2 800,00
<i>De la Région</i>		
<i>Des autres collectivités ou EPCI</i>		
<i>Autres actions spécifiques (Co-traitance Pôle Emploi, actions spécifiques Region, FSE...)</i>	281 698,76	200 987,96
<i>De l'Etat</i>	131 162,00	66 998,00
<i>De la Région</i>	37 896,14	70 339,96
<i>Du Conseil Général</i>	18 064,00	10 400,00
<i>Des autres collectivités ou EPCI (Co-traitance Pôle Emploi)</i>	51 576,62	40 250,00
<i>Fonds Européens pour activités spécifiques (Axe 2 - Axe 3)</i>	43 000,00	13 000,00
FONDS GERES POUR LE COMPTE D'AUTRUI	52 433,00	38 841,98
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	93,75	372,11
PRODUITS FINANCIERS	1 899,96	2 129,43
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 806,77	15 067,70
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	2 280,44
TRANSFERT DE CHARGES	11 771,26	5 504,58
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs - Utilisation des enveloppes financières de l'année N-1	0,00	0,00
Déficit de l'exercice	5 487,13	
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	770 954,34	654 063,61
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0,00	10 500,00
<i>Mise à disposition gratuite de personnel</i>		
<i>Etablissements publics nationaux (Pôle Emploi...)</i>		10 500,00
<i>Mise à disposition gratuite de biens et services</i>		

BUDGET RÉALISÉ CHARGES 2015

	Réalisé 2015	Réalisé 2014
ACHATS	13 344,07	9 335,24
Matières, fournitures, petit équipement	4 826,76	2 803,46
Fournitures de bureau et informatique	5 477,04	4 448,76
Frais de duplication	3 040,27	2 083,02
SERVICES EXTERIEURS	59 881,67	35 970,64
Redevance de crédit-bail	2 553,84	2 289,60
Locations de matériels et autres	9 595,04	
Location de locaux	17 858,54	16 976,40
Charges locatives	7 039,37	4 066,29
Entretien et maintenance	13 754,20	6 967,42
Primes d'assurance	5 770,87	4 014,02
Etudes et recherches relatives à la gestion		
Divers : documentations, frais de colloques, séminaires	3 309,81	1 656,91
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	119 835,81	97 884,91
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	31 093,51	19 573,48
Informations, publications	6 092,40	6 821,56
Transport de biens, transport collectif du personnel	405,00	
Déplacements, missions, réceptions	17 586,80	14 538,71
Frais postaux	2 519,80	3 766,00
Frais de télécommunication	7 063,12	7 235,61
Services bancaires et assimilés	155,20	149,50
Dons spécifiques effectués aux jeunes (FAJ, dépenses de santé...)		
Actions spécifiques (FIPJ, PDV, CRA action apprentissage)	52 457,58	40 176,99
Frais de formation	1 815,00	5 314,76
Divers	647,40	308,30
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	23 242,00	17 834,00
Taxe sur les salaires	12 566,00	9 492,00
Participation à la formation professionnelle continue	10 399,00	8 342,00
Autres impôts et taxes	277,00	
CHARGES DE PERSONNEL	531 430,98	456 592,58
Salaires bruts de la structure	377 763,51	316 697,06
Variation de la provision des congés à payer et autres	6 488,62	5 526,38
Indemnités et avantages divers		
Charges patronales URSSAF	93 543,14	84 485,15
Autres charges patronales (ASSEDIC, retraite, prévoyance...)	43 136,86	35 476,82
Charges sociales sur congés à payer et autres	702,00	2 495,00
Autres charges de personnel (MCA, AIME, CRP, CNP...)	6 178,85	8 312,17
Autres charges de personnel	3 618,00	3 600,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES	0,00	9,10
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 006,00	2 362,06
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	21 213,81	17 781,94
Dotations aux amortissements	21 213,81	17 781,94
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur ressources affectées - Utilisation des enveloppes financières sur l'enveloppe N+1	0,00	10 000,00
Excédent de l'exercice		6 293,14
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	770 954,34	654 063,61
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0,00	10 500,00
Mise à disposition gratuite de personnel		
Etablissements publics nationaux (Pôle Emploi...)		10 500,00
Mise à disposition gratuite de biens et services		

BILAN ACTIF 2015

	Brut	Amortissements provisions	Net au 31.12.2015	Net au 31.12.2014
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Inst. tech. mat. et out. indust.				
Autres immobilisations corporelles	162 882,02	135 628,81	27 253,21	32 417,22
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	2 080,00	-	2 080,00	-
Total	164 962,02	135 628,81	29 333,21	32 417,22
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>				
Matières premières, approvisionnement				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	1 911,30	-	1 911,30	427,34
Fournisseurs débiteurs				
Personnel		-		
Autres créances (subventions à recevoir)	46 788,91	-	46 788,91	71 434,42
<i>Trésorerie</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	297 010,91	-	297 010,91	228 000,08
Total	345 711,12		345 711,12	299 861,84
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 118,62	-	1 118,62	647,88
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Total	1 118,62		1 118,62	647,88
TOTAL ACTIF	511 791,76	135 628,81	376 162,95	332 926,94

BILAN PASSIF 2015

	Net au 31.12.2015	Net au 31.12.2014
CAPITAUX PROPRES		
Fonds associatifs	107 599,63	107 599,63
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	74 298,82	68 005,68
Résultat de l'exercice	- 5 487,13	6 293,14
Subventions d'investissement	70,31	164,06
Total	176 481,63	182 062,51
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour indemnités de départ à la retraite		
Provisions pour personnel	-	-
Autres provisions pour risques et charges		
Total	-	-
FONDS DEDIES	10 000,00	10 000,00
DETTES		
Emprunts		
Découvert, concours bancaires		
Dettes fournisseurs / comptes rattachés	54 376,83	41 245,78
Personnel	48 445,52	38 685,53
Organismes sociaux	59 758,97	51 780,12
Autres dettes fiscales et sociales	2 930,00	2 620,00
Autres dettes		
Total	165 511,32	134 331,43
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (avances sur subventions notamment pour activités spécifiques)	24 170,00	6 533,00
TOTAL PASSIF	376 162,95	332 926,94

BUDGET PRÉVISIONNEL PRODUITS 2016

	Prévisionnel 2016
SUBVENTIONS TOTALES	753 759,00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION EN ACTIVITE PRINCIPALE	415 605,00
SUBVENTIONS DE L'ETAT	190 920,00
<i>FFPPS (LFI fonctionnement)</i>	<i>190 920,00</i>
<i>FFPPS (LFI fonctionnement) - fonds complémentaires</i>	
<i>Contrat de Plan Etat Région</i>	
<i>Autres subventions ministère Emploi et Solidarité (DDASS, DDTEFP...)</i>	
<i>Autres ministères : justice/contrat de ville...</i>	
<i>Accompagnement CIVIS</i>	
CONTRIBUTION DES ORGANISMES PUBLICS (ASP)	6 900,00
SUBVENTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	217 785,00
<i>Conseil Régional</i>	<i>111 285,00</i>
<i>Conseil Général</i>	
<i>Communes</i>	
<i>Etablissements publics de coopération intercommunale</i>	<i>106 500,00</i>
<i>Autres établissements publics locaux (CCAS...)</i>	
APPORT DES ORGANISMES PRIVES (OPCA, AGEFIPH...)	0,00
FONDS EUROPEENS (liés à l'activité principale)	0,00
<i>FSE - objectif 3 contrep. Subv Etat fonct.</i>	
<i>FSE - autres (objectif 3, objectif 1, objectif 2 politiques de la ville)</i>	
SUBVENTIONS LIEES AUX ACTIVITES SPECIFIQUES	338 154,00
<i>Actions santé / logement</i>	<i>5 000,00</i>
<i>De l'Etat</i>	<i>5 000,00</i>
<i>De la Région</i>	
<i>Des autres collectivités ou EPCI</i>	
<i>Parrainage</i>	<i>0,00</i>
<i>De l'Etat</i>	
<i>De la Région</i>	
<i>Des autres collectivités ou EPCI</i>	
<i>Autres actions spécifiques (Co-traitance Pôle Emploi, actions spécifiques Region, FSE...)</i>	<i>333 154,00</i>
<i>De l'Etat</i>	<i>150 000,00</i>
<i>De la Région</i>	<i>39 990,00</i>
<i>Du Conseil Général</i>	<i>18 720,00</i>
<i>Des autres collectivités ou EPCI (Co-traitance Pôle Emploi)</i>	<i>69 149,00</i>
<i>Fonds Européens pour activités spécifiques (Axe 2 - Axe 3)</i>	<i>55 295,00</i>
FONDS GERES POUR LE COMPTE D'AUTRUI (FAJ, aides mobilités...)	18 500,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	70,00
PRODUITS FINANCIERS	1 000,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00
TRANSFERT DE CHARGES	6 000,00
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs - Utilisation des enveloppes financières de l'année N-1	0,00
Déficit de l'exercice	
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	779 329,00
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0,00
<i>Mise à disposition gratuite de personnel</i>	
<i>Etablissements publics nationaux (Pôle Emploi...)</i>	
<i>Mise à disposition gratuite de biens et services</i>	

BUDGET PRÉVISIONNEL CHARGES 2016

	Prévisionnel 2016
ACHATS	14 000,00
Matières, fournitures, petit équipement	5 000,00
Fournitures de bureau et informatique	6 000,00
Frais de duplication	3 000,00
SERVICES EXTERIEURS	56 200,00
Redevance de crédit-bail	2 700,00
Locations de matériels et autres	12 300,00
Location de locaux	18 600,00
Charges locatives	6 400,00
Entretien et maintenance	6 500,00
Primes d'assurance	6 200,00
Etudes et recherches relatives à la gestion	
Divers : documentations, frais de colloques, séminaires	3 500,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	105 129,00
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	46 680,00
Informations, publications	7 500,00
Transport de biens, transport collectif du personnel	600,00
Déplacements, missions, réceptions	18 280,00
Frais postaux	3 000,00
Frais de télécommunication	7 320,00
Services bancaires et assimilés	200,00
Dons spécifiques effectués aux jeunes (FAJ, dépenses de santé...)	
Actions spécifiques (PDV)	18 500,00
Frais de formation	2 749,00
Divers	300,00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	24 900,00
Taxe sur les salaires	15 000,00
Participation à la formation professionnelle continue	9 900,00
Autres impôts et taxes	
CHARGES DE PERSONNEL	564 500,00
Salaires bruts de la structure	405 400,00
Variation de la provision des congés à payer et autres	
Indemnités et avantages divers	
Charges patronales URSSAF	108 000,00
Autres charges patronales (ASSEDIC, retraite, prévoyance...)	45 000,00
Charges sociales sur congés à payer et autres	
Autres charges de personnel (Complémentaire santé, AS67, CNP...)	6 100,00
Autres charges de personnel	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00
CHARGES FINANCIERES	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	14 600,00
Dotations aux amortissements	14 600,00
Dotations aux provisions	
Engagements à réaliser sur ressources affectées - Utilisation des enveloppes financières sur l'enveloppe N+1	0,00
Excédent de l'exercice	
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	779 329,00
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0,00
Mise à disposition gratuite de personnel	
Etablissements publics nationaux (Pôle Emploi...)	
Mise à disposition gratuite de biens et services	

ANNEXES

Membres du Conseil d'Administration de la Mission Locale

Collège des représentants de l'Etat, de la Région, de Département :

Sous-préfet
D.I.R.E.C.C.T.E. - U.T. Bas-Rhin
(Suppléant : Mme SORARU Sophie)
Pôle Emploi de Molsheim Schirmeck
Conseil Régional d'Alsace
Conseil Départemental du Bas-Rhin
Conseil Départemental du Bas-Rhin

M. SAADALLAH Mohamed
M. KAPP Thomas

Mme CLAUSS Sylvie
Mme FISCHER Marie-Reine
Mme JEANPERT Chantal
M. MEYER Philippe

Collège des élus :

Député
Député honoraire
Com. Com. de la Vallée de la Bruche
Com. Com. de la Vallée de la Bruche
Com. Com. de la Vallée de la Bruche
Com. Com. de la Vallée de la Bruche
Com. Com. Molsheim / Mutzig
Com. Com. Molsheim / Mutzig
Com. Com. Molsheim / Mutzig
Com. Com. Molsheim / Mutzig
Com. Com. Canton de Rosheim
Com. Com. Pays de Ste Odile
Com. Com. Porte du Vignoble
Com. Com. Coteaux de la Mossig
Commune de Still
Commune de Romanswiller
Commune de Wasselonne
Commune de Cosswiller

M. FURST Laurent
M. FERRY Alain
Mme OURY Christiane (titulaire)
M. REMY Philippe (titulaire)
M. FELDER Vincent (suppléant)
Mme TOMAZ Edwige (suppléante)
M. RUCH Jean-Luc (titulaire)
Mme WEHR Marianne (titulaire)
Mme IANTZEN Marie-Madeleine (suppléante)
Mme WEISHAAR Anita (suppléante)
M. HERR Michel (titulaire)
M. DEGRIMA Daniel (titulaire)
M. FRIEDRICH Christophe (suppléant)
M. KAES Jean-Philippe (suppléant)
M. WEBER André (titulaire)
M. JULLY Jean-Claude (titulaire)
Mme HIRTZ Edith (suppléante)
Mme VOLTZ Anita (suppléante)
M. BURTIN Pierre (titulaire)
M. CALVISI Piero (titulaire)
M. JEHL François (suppléant)
M. LUTTMANN Marcel (suppléant)
Mme ESCHLIMANN Michèle (titulaire)
Mme KUNTZ SARLAT Martine (titulaire)
M. REUTENAUER Daniel (suppléant)
M. HAEGEL Marcel (suppléant)
Mme SITTNER Chantal
Mme KLING Marie-Anne
Mme CAQUELIN Martine
Mme KLEITZ-MULLER Annette

Collège des représentants socio économiques :

C.C.I. de Strasbourg et du Bas-Rhin
C.M.A.

M. ANDERHALT Philippe
Mme BARDOL Luisa

Collège des associations et partenaires :

Agent de développement (CC Vallée Bruche)
BRUCHE EMPLOI
C.I.O. de Molsheim
C.S.C. Arthur Rimbaud
M.L.D.S.
U.T.A.M.S.
Personne qualifiée
Personne qualifiée
Personne qualifiée
Personne qualifiée

M. MUZIOTTI Eric
Mme DEGAUQUIER Wendy
Mme KOEBERLE Astrid
Mme MEYER Frédérique
M. NIVET Philippe
Mme CURVAT Virginie
M. SCHITTER André
Mme ROHMER Marie-Anne
Mme DATICHY Marie-Hélène
Mme POKRZYWKA Marie-Anne

Membres du Bureau de la Mission Locale de Molsheim

Chantal JEANPERT	Présidente
Marie-Anne ROHMER	Vice-Présidente
Jean-Luc RUCH	Vice-Président
André SCHITTER	Trésorier
Frédérique MEYER	Secrétaire
Eric MUZIOTTI	Secrétaire adjoint
Mohamed SAADALLAH	Assesseur
Daniel DEGRIMA	Assesseur
Marie-Reine FISCHER	Assesseur
Wendy DEGAUQUIER	Assesseur
Pierre BURTIN	Assesseur
Piero CALVISI	Assesseur
Chantal SITTLER	Assesseur
Marie-Anne KLING	Assesseur

Equipe de la Mission Locale de Molsheim en 2016

JEANPERT Chantal, Présidente

**DELECROIX Dany, Directrice
VALENTIN Carmen, Directrice Adjointe**

**GOULOIS Justine, Chargée d'accueil
LE NOIR Léa, Assistante de Direction**

**ARBOGAST Magali, Conseillère RSA
BRUDER Anne, Conseillère,
FRIESS Laetitia, Conseillère
ISEL Caroline, Conseillère
LESCOP Béatrice, Conseillère
NAGEL Christine, Conseillère
PLANTEC Myriam, Conseillère
SCHAUNER Monique, Conseillère
ZIMMERMANN Isabelle, Conseillère**

**GERLING Emilie, Conseillère Garantie Jeunes
PAX Aude-Hélène, Conseillère Garantie Jeunes**

**WILMOT Nathalie, Animatrice Orientation
et Chargée de Relations Entreprises**

WIETRICH Raphael, Assistant Financier

JEUNES EN CONTACT EN 2015

Communauté de Communes de Molsheim / Mutzig	549
ALTORF	13
AVOLSHEIM	8
DACHSTEIN	15
DINSHEIM SUR BRUCHE	19
DORLSHEIM	25
DUPPIGHEIM	5
DUTTLENHEIM	21
ERGERSHEIM	10
ERNOLSHEIM SUR BRUCHE	10
GRESSWILLER	19
HEILIGENBERG	7
MOLSHEIM	194
MUTZIG	130
NIDERHASLACH	19
OBERHASLACH	24
SOULTZ LES BAINS	5
STILL	20
WOLXHEIM	5
Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche	343
BAREMBACH	15
BELLEFOSSE	1
BELMONT	1
BLANCHERUPT	-
BOURG-BRUCHE	12
COLROY LA ROCHE	6
FOUDAY	4
GRANDFONTAINE	7
LA BROQUE	52
LUTZELHOUSE	17
MUHLBACH SUR BRUCHE	9
NATZWILLER	6
NEUVILLER LA ROCHE	8
PLAINE	12
RANRUPT	2
ROTHAU	45
RUSS	14
SAALES	12
SAINT BLAISE LA ROCHE	4
SAULXURES	6
SCHIRMECK	63
SOLBACH	2
URMATT	13
WALDESBACH	5
WILDERSBACH	2
WISCHES	25

Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile	177
BERNARDSWILLER	6
INNENHEIM	3
KRAUTERGERSHEIM	12
MEISTRATZHEIM	9
NIEDERNAI	12
OBERNAI	135
Communauté de Communes du Canton de Rosheim	141
BISCHOFFSHEIM	25
BOERSCH	36
GRENDLBRUCH	7
GRIESHEIM PRES MOLSHEIM	13
MOLLKIRCH	10
OTTROTT	10
ROSENWILLER	4
ROSHEIM	36
SAINTE NABOR	-
Communauté de Communes de la Porte du Vignoble	91
BERGBIETEN	6
DAHLENHEIM	7
DANGOLSHEIM	4
FLEXBOURG	5
KIRCHHEIM	7
MARLENHEIM	32
NORDHEIM	1
ODRATZHEIM	1
SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT	15
WANGEN	13
Communauté de Communes des Coteaux de la Mossig	162
BALBRONN	4
COSSWILLER	3
ROMANSWILLER	30
TRAENHEIM	5
WANGENBOURG-ENGENTHAL	4
WASELONNE	99
WESTHOFFEN	16
Autres communes hors secteur de la Mission Locale	1
Autres communes	30
BOURGHEIM	6
GOXWILLER	7
VALFF	15
ZELLWILLER	2
Autres communes hors secteur de la Mission Locale	37
Nombre total de jeunes en contact en 2013	1 530

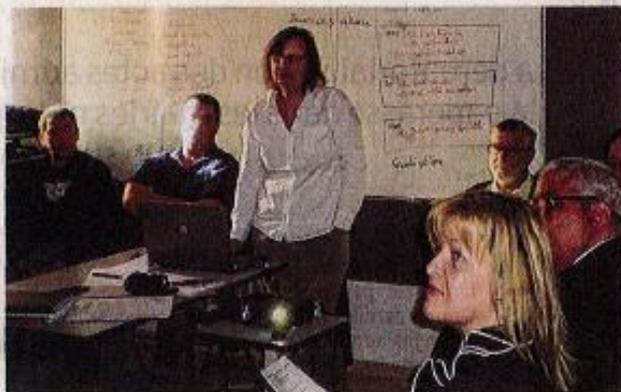
Bilan positif

Deux ans après l'arrivée des contrats d'avenir (*), la Mission locale de Molsheim a organisé une rencontre-débat entre bénéficiaires et chefs d'entreprises ou responsables d'associations ayant accueilli dans leur structure un de ces jeunes.

D'entrée, le sous-préfet de Molsheim Mohamed Saadallah a insisté sur la finalité du contrat d'avenir, « donner à notre jeunesse une possibilité de trouver un emploi. C'est un enjeu capital, surtout que chaque année 150 000 jeunes sortent de l'école sans diplôme et que le chômage des 15-25 ans atteint près de 20 % ». Petite éclaircie locale toutefois : dans le bassin d'emploi de Molsheim, le chômage, avec un taux de 7 %, est en baisse. Le contrat d'avenir, pour lequel la Mission locale est acteur en vertu des textes officiels, a sa part dans ce chiffre.

« Le contrat nous a mis le pied à l'étrier »

Chantal Jeanpert, présidente de ladite Mission locale, a confirmé le diagnostic. « Avec la signature de 80 contrats d'avenir en 2014, nous avons atteint et même dépassé nos objectifs. Mais nous allons plus loin qu'un simple contrat : nous suivons les jeunes, en effectuant un travail de fond pour leur permettre de se former pendant les trois ans de leur contrat », a-t-elle précisé. Sans tomber dans l'angélisme ou la critique systématique, des



Dany Delecroix, directrice de la Mission locale Bruche-Mossig-Piémont, a présenté le bilan intermédiaire des emplois d'avenir dans le bassin d'emploi de Molsheim. PHOTO DNA

Intervenants ont abordé quelques réalités de terrain : « Pour un jeune qui a quitté l'école après la 3^e, il est difficile de revenir dans un cycle de formation. Pour certains, l'envie de s'en sortir est ambiguë ; il faudrait en plus un discours familial plus fort », a-t-on entendu. Le sous-préfet a suggéré qu'on essaye aussi d'inculquer à ces jeunes le savoir être ; par exemple, la ponctualité.

Le directeur de l'hôpital de Molsheim, Pascal Dumoulin, a fait un bilan positif des contrats d'avenir dans son établissement. « 10 % de notre effectif concernent des emplois aidés ; certes il y a eu des échecs. Mais, en contrepartie, 39 % des contrats ont intégré notre structure.

Le dispositif, grâce à ces aides financières, m'a encouragé à poursuivre l'expérience ».

Boulangerie « à la française »

Tous les jeunes présents, qu'ils aient bénéficié d'un emploi dans les espaces verts, une mairie ou le secteur du bâtiment, ont reconnu que le contrat d'avenir leur avait mis le pied à l'étrier. Un exemple d'insertion originale : celui d'Ildris, jeune Turc d'origine kurde, boulanger dans son pays, qui a appris, depuis deux ans dans une entreprise de Saâles, la boulangerie à la française avec l'art d'être polyvalent. Les employeurs ont soulevé une inquiétude : celle du financement pour la formation externe.

EN CHIFFRES

- **Aide de l'État** : 75 % du Smic brut pour le secteur non marchand, 35 % du Smic brut pour le secteur marchand.
- De décembre 2012 à mars 2015, **185 contrats signés** dont 139 secteurs non marchands et 46 secteurs marchands.
- **Employeurs** : collectivités locales, 28 % ; associations, 25 % ; établissements médicaux, 18 %.
- **Bénéficiaires** : temps plein, 91 % ; jeunes sans qualification 40 % ; femmes 51 % ; niveau CAP/BEP, 60 %
- En 2014, **130 jeunes** avaient entamé un parcours de formation. À terme le parcours se concrétise par une certification professionnelle reconnue.

Des budgets conséquents sont prévus, leur a répondu la représentante de la Direccte (**). ■

RH

► (*) Destinés à l'insertion des jeunes entre 16 et 25 éloignés de l'emploi en raison de leur absence de formation, ou de leur origine géographique. Durée 1 an minimum renouvelable 3 ans maximum.

► (**) Direction régionale des entreprises de la concurrence et de la consommation du travail et de l'emploi.

Acteur incontournable

Accompagner les 16-25 ans vers l'emploi, c'est le rôle de la Mission locale Bruche-Mossig-Piémont. Un rôle dont l'importance va grandissante, comme cela a été rappelé lors de l'assemblée générale de l'organisme, à Soultz.

De nombreux maires et représentants de communautés de communes, le sous-préfet, les représentants de la Région, du conseil départemental et de nombreux chefs d'entreprises partenaires étaient présents à la réunion.

En mémoire de Gérard Hazemann, ancien vice-président récemment décédé, l'assemblée a observé une minute de silence. La présidente Chantal Jeanpert a ensuite présenté son rapport moral : « Les jeunes ont vocation à prendre notre place, il faut consacrer du temps et de l'argent à la cause de la jeunesse et notamment les accompagner sur le chemin de l'emploi ».



Chantal Jeanpert, présidente de la Mission locale, présente son rapport moral. PHOTO DNA.

En augmentation de 6,3 %

Ne pas laisser au bord de la route les jeunes « en galère », leur faire retrouver le goût du travail, demande de la pugnacité et de l'argent, c'est pourquoi la Mission locale fonctionne grâ-

ce aux deniers publics. Ce n'est pas parce que le chômage des jeunes baisse (et la légère baisse des primo-accueillis ici semble l'indiquer) qu'il faut réduire la voilure. La présidente s'est également adressée aux tuteurs, non seulement pour les remercier, mais aussi pour leur indiquer qu'une expérience, même d'une année, est un atout majeur pour les jeunes.

La directrice, Dany Delecroix a

commenté le rapport d'activité : 1 615 jeunes sont suivis, un chiffre en augmentation de 6,3 % ; parmi eux, 36 % ont accédé à l'emploi dont certains en contrats aidés : CAE (contrat d'accompagnement en emploi), emplois d'avenir.

D'autres sont en alternance ou en immersion en entreprise, d'autres (12,8 %) sont en formation. Des aides sont proposées : aides financières, allocation CI-

VIS, hébergement, aides à la mobilité, actions santé.

Une action avec le réseau Étincelle a consisté à créer une entreprise virtuelle et une action avec les jeunes « perdus de vue » a débouché sur un concert rap, qui a ramené la confiance de ceux-ci.

Les perspectives 2015 : Un nouveau dispositif, la « garantie jeunes » fait son apparition dans le département et concerne les 18-25 ans en situation de précarité, sans emploi et sans formation ; il propose un accompagnement renforcé vers l'emploi en créant des liens forts jeunes-employeurs, avec une allocation d'un montant équivalent au revenu de solidarité active (RSA) pendant les périodes sans emploi ni formation. À la Mission locale, 75 jeunes seront concernés par ce dispositif, en cinq groupes successifs.

Après la partie budget, qui a été approuvée à l'unanimité, le sous-préfet de Molsheim a réaffirmé aux employeurs que les dispositifs d'aide mis en place ne sont pas suffisamment utilisés ici, tout en saluant le travail de la Mission locale. ■

J.-M. R.

Jeunes et sous garantie

Sécuriser financièrement et accompagner durant un an en échange d'un fort investissement personnel : tel est le principe de la Garantie jeunes, qui vise à ramener vers l'emploi des jeunes en difficulté. Et dans la région de Molsheim, ça marche

« J' » ai 19 ans et je n'ai pas de diplôme, ça ne veut pas dire que je ne veux rien », lance Mariam N., de Schirmeck. Provisoirement, elle a obtenu un peu tôt dans la vie active par les circonstances, Mariam avait un peu l'air d'être une jeune femme. Ça m'a permis de faire des stages qui m'ont aidés à trouver ma voie, j'en ai fait un à La Poste et un autre chez Intersport à Dorsheim, c'était très bien il y avait un bon feeling et j'adore le sport. » Aujourd'hui Mariam a repris pied et surtout « j'ai plus de maturité ». Néanmoins la jeune femme, qui va se lancer dans un CAP vente et magasin qui s'occupe de randonnée à Strasbourg, s'enthousiasme-t-elle.



Près d'une dizaine de jeunes sont actuellement suivis par la Mission locale de Molsheim. Ils devraient être une centaine l'an prochain. PHOTO DVA

« Vous donner confiance c'est l'objectif de ce dispositif »

Franche et directe, Mariam est heureuse d'avoir pu se confronter au monde du travail, même si elle regrette que « les patrons ne comprennent pas toujours » les jeunes.

« Oui, ajoute Cédric Andres, 22 ans, de Krautergersheim, pour les déplacements par exemple, c'est difficile. Il y a le permis, mais aussi l'assurance ; ça coûte un bras surtout quand on est jeune et la voiture aussi. » Cédric a un bac pro de graphiste en poche, mais n'est pas allé plus loin. « J'ai cherché

du boulot, mais je ne trouvais rien, même en intérim, j'ai un peu lâché, reconnaît-il. La nuit je jouais (aux jeux vidéo) et le matin je n'avais pas à me lever. » La Garantie jeunes, « ça m'a remis sur le chemin. Aujourd'hui je sais ce que je veux et ce que je ne veux pas faire, là maintenant je cherche une place de préparateur de commandes ». Comme Mariam et Cédric, ils étaient une dizaine, mercredi matin, à Molsheim, invités par le sous-préfet pour dresser un petit bilan de ce dispositif d'accompagnement sur le territoire (lire encadré). « Vous avez du talent, leur a lancé Mohamed Saadallah, la jeunesse a du talent, notre souci est de le mettre en valeur. Vous donner confiance, c'est l'objectif de ce dispositif. »

L'Union européenne, qui cofinance ce dispositif, « y met beaucoup de moyens. La France est le premier pays de l'UE à le mettre en place », a rappelé le représentant de l'État. Et les deux départements alsaciens font figure de pionniers, avec près de 900 jeunes suivis dans la région.

À Molsheim, la Mission locale accompagne actuellement 29 jeunes et une quinzaine d'autres vont se lancer d'ici quelques jours. « Pour l'instant, nous n'avons eu qu'un seul échec. Nous essayons d'aider à lever les obstacles qui pourraient être un frein à l'emploi », explique Carmen Valentin, directrice adjointe de la Mission locale. Des obstacles qui vont de la mobilité à l'estime de soi, la santé, le logement le budget.

Pour la présidente de la Mission locale et conseillère départementale, Chantal Jeanperré : « Ce travail est aussi celui d'un réseau qui se mobilise », allant de Pôle emploi et la Mission locale, aux chefs d'entreprise, en passant par les associations, les bénévoles qui accueillent les jeunes, le Département, l'Agence de l'Emploi de Strasbourg, le Patrimoine du Supers U de Ruis, Mariette Kléber a saisi tout l'intérêt de la formation. « Lorsque nous prenons un jeune ce n'est pas la lettre. En temps que chef d'entreprise ça me permet d'être impliquée » par la Mission locale qui va pouvoir reprendre certaines thématiques ou difficultés rencontrées en matière de comportement, d'hygiène, par exemple. « Je les vois évoluer et c'est vrai que le suivi des parents est impos-

COMMENT ÇA MARCHE

Pour résumer, la Garantie jeunes, c'est un contrat d'un an destiné à des jeunes de 18 à 26 ans n'ayant pas ou peu de formation ni de revenus. En échange d'une rémunération mensuelle de 450 euros, ils s'engagent au sein de la Mission locale dans une démarche exigeante, fondée sur les mises en situation professionnelle et font l'objet d'un accompagnement global, qui va du logement à la mobilité en passant par la santé.

À Molsheim depuis le mois d'avril, 29 jeunes sont ainsi suivis : douze sont actuellement en emploi (3 emplois d'avenir, 3 en CDD, 5 en mission intermédiaire et un en contrat de professionnalisation), deux autres sont en stage en entreprise. Cinq groupes au total sont prévus pour cette année (75 jeunes) et 100 jeunes seront concernés l'an prochain.

tant aussi », ajoute-t-elle. Et ça marche : « J'ai un jeune qui a décidé d'arrêter, mais aussi une autre personne qui est venue quatre mois en stage, que j'ai ensuite reprise deux mois, en remplacement d'un autre », se félicite-t-elle. Et mercredi, Mariette Kléber n'était pas la seule satisfaite, la représentante d'Adéco (partenaire de l'opération au niveau national et local), sur le secteur de Molsheim-Obernai, Oujda Foughali, est repartie avec quatre contacts de jeunes dont le profil l'intéressait. ■

HERVÉ MICLO

MOLSHEIM Lutte contre la précarité

Un effort collectif

Le Conseil Départemental lance avec des partenaires une action prioritaire pour lutter contre le surendettement, en particulier auprès des jeunes.

LA JOURNÉE MONDIALE du refus de la misère - le 17 octobre - a été retenue par le Conseil Départemental pour faire connaître son action prioritaire destinée à venir en aide aux personnes en situation de précarité et tout particulièrement les jeunes en proie au surendettement. « Malgré de sévères restrictions budgétaires, le Département est déterminé à mener une action politique volontariste à l'égard de toute personne en situation de précarité et principalement les 16 ans » a souligné Chantal Jeanpert, conseillère départementale et présidente de la Mission Locale Bruche - Mosig - Piémont lors d'une conférence de presse à Molsheim.

3 % de jeunes surendettés

La présence d'une dizaine de partenaires (*) était la preuve d'un effort collectif autour du Département. Les dispositifs actuels conti-

nent d'exister et ont donné des résultats. Parmi ces actions concrètes, le PASS - accompagnement (Prévenir, Appuyer, Suivre, Soutenir). Depuis 2010, 1000 jeunes ont ainsi pu acquérir une meilleure autonomie.

Autre dispositif, la colocation coachée qui est une garantie donnée à un bailleur jouant un logement à un jeune pour 25 %, dans un revenu. Côté action financière directe : 530 000 € ont été consacrés au Fonds d'Aide Jeune (FAJ) qui est un accompagnement global dans la vie de tous les jours (déplacement, habillement spécifique sur un chantier, par exemple).

Enfin, la « Garantie Jeunes » qui est un outil de l'Etat mis à la disposition des Missions Locales pour permettre à un jeune en rupture familial d'obtenir une allocation de 6 mois, renouvelable, pour la recherche d'un emploi. « Les résultats ont été fabuleux », souligne la présidente de la Mission Locale.

D'autres appuis du Département concernent l'accès au logement locatif social et la prévention pour les soins de santé.

Mais le temps fort de l'intervention de Chantal Jeanpert



Chantal Jeanpert : « Un effort pédagogique important sera engagé dans la lutte contre le surendettement ». PHOTO DINA

a été son annonce sur « l'effort pédagogique qui sera mis en place d'octobre 2015 à septembre 2016 dans la lutte engagée contre le surendettement des jeunes ». « Même si nos partenaires signés avec « Agi contre le surendettement » ont été encouragés - le dépôt des dossiers de surendettement dans le Bas-Rhin, 3000 en 2014, ont baissé de 12 % contre 6 % au niveau national - les statistiques indiquent que 3 % de jeunes sont encore surendettés », détaille l'élue.

Face à cette situation, les échanges entre partenaires ont été nombreux. « Il faut venir vers nous, on est là pour arrêter la spirale de l'endettement » appuie Frédérique Diebolt, conseillère en économie sociale au Département, mais il faut un investissement et une volonté réciproque ».

Comment gérer un budget ?

Dans cette perspective, le Centre Régional du Surendettement Social (CRESUS) a révisé pendant 7 ans avec son

se déployer au niveau national. Il est proposé aux collégiens, étudiants et aux personnes en situation de précarité. « Il sera agencé prochainement par l'Éducation Nationale » confie le président de CRESUS, Jean-Luc Lienhardt. ■

RLH.

(*) Banque de France, CAF, CRESUS, MSA, UFC Que Choisir, Caisse d'Épargne, Ville de Strasbourg, Union des Associations Familiales. Pour plus d'informations : 03 69 57 90 43/03 90 22 11 35



Mission Locale de Molsheim
1 Chemin de Dorlisheim - 67120 MOLSHEIM
Tél. 03.88.38.31.01 - Fax. 03.88.49.85.13
E-Mail : contact@ml-molsheim.com
Site : www.ml-molsheim.com